



**L'HOMME A LA TETE DE CIRE**

Il fut un temps où les blessures étaient faites par les boulets, les balles et les armes blanches. Pendant la dernière guerre, les éclats d'obus ont produit d'horribles déchirements. Il n'est pas de plus affreuse blessure que celle de Joseph Moreau, ex-canonnier à l'armée du Nord.

Moreau, qui vit encore, habite au Favres, canton de Landrecies (Nord). Il est connu dans le pays sous le nom de *"l'Homme à la tête de cire"*. A sa petite pension de retraite, il ajoute la vente d'une brochure où sont racontées sa blessure et les savantes inventions qui l'ont fait échapper à la mort.

Entré au service en 1870, Moreau fut versé dans une batterie de guerre le 2 janvier 1871. Le lendemain, il combattait à Bapaume. Vers trois heures du soir, au moment où l'artilleur chargeait sa pièce, un éclat d'obus le renversa. Cet éclat d'obus, prenant la face de droite à gauche et de haut en bas, enlevait les deux yeux, le nez et les deux maxillaires supérieurs, avec perte des dents, en outre luxation de la mâchoire inférieure: il n'y avait plus figure humaine, et le blessé fut laissé pour mort sur le champ de bataille. Cependant il se releva de lui-même une demi-heure après. La nuit venait; percevant encore vaguement la lumière de l'œil gauche, il put se diriger, tombant à chaque pas, vers le village d'Erville. Le colonel du 24<sup>e</sup> régiment de ligne le fit transporter en voiture à l'hôpital d'Arras, le lendemain 4 janvier 1871. Il n'en put sortir que le 4 octobre de la même année. Pendant ces neuf mois, la cicatrisation ne se fit pas complètement. Les médecins de l'hôpital d'Arras obtinrent l'admission de Moreau dans l'ambulance de la Société de secours aux blessés, afin de lui faire régler un pareil de pansement, à leurs yeux indispensable pour obtenir la respiration.

Moreau resta deux semaines dans cette ambulance et fut évacué sur l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, le 14 octobre 1871.

Il y séjourna jusqu'au 26 mars 1872. Pendant ces six mois, le malheureux soldat était l'objet de savantes discussions; cependant il recevait des soins minutieux. Enfin, le conseil de santé des armées autorisa le médecin en chef du Val-de-Grâce à accepter le système prothétique, et Moreau alla à Landrecies le 8 avril 1872.

Dix-huit mois après avoir reçu sa blessure, l'ancien soldat était à peu près guéri.

Toutes les parties molles de la face antérieure de la tête avaient été enlevées, et la charpente osseuse se trouvait broyée en certains endroits.

On eût dit une tête de mort avec deux cavités pour les yeux, une pour le nez, et enfin la large ouverture de la bouche.

L'habile chirurgien Delalain a écrit, au point de vue scientifique, l'histoire de cette blessure, qui devait entraîner la mort.

On a fait une figure artificielle, un masque qui représente extérieurement la partie centrale de la face emportée par l'éclat d'obus, yeux, nez et joues. M. Ch. Delalain, dentiste chargé de la restauration, a fait un palais armé de dents. Le masque, dont les yeux sont fermés, est exactement appliqué, grâce à des procédés d'estampage et de moulage, mais dans son contour seulement, aux portions saines de la peau qui avoisinent l'immense cicatrice. Cette adhérence, à peu près hermétique, est complétée par un bourrelet naturel de la peau qui, à la longue, a encastré le rebord adouci du masque.

Grâce à cette disposition des parties artificielles et naturelles, la respiration a lieu par les narines du faux nez qui surmonte le masque.

Vers l'angle interne des faux yeux qui imitent une cataracte, deux petits orifices complètent le système d'aération interne: le courant aérien se produit donc facilement.

La concavité du masque, augmentée encore par l'enfoncement de la surface de la blessure, a été utilisée.

Des boucles y sont adaptées de manière à maintenir à la surface interne du masque, des linges fenêtrés, de la charpie, destinés à garantir la muqueuse nasale en même temps qu'à lui éviter la trop brusque impression du froid ou de la chaleur. Une petite éponge est placée dans l'enfoncement des fosses nasales. Cette éponge absorbe le mucus et arrête au passage les corps en suspension dans l'air.

La voute palatale a été protégée par une plaque qui forme, par sa concavité, un véritable blindage. Des dents postiches permettent la mastication des aliments les plus durs.

Grâce à la figure artificielle et à son nez postiche, l'air a retrouvé sa direction habituelle de bas en haut. La respiration est donc devenue normale et régulière, l'odorat a reparu. La mâchoire supérieure, consolidée par la pièce dentaire qui double la voute palatale, présentent aux dents inférieures un appui suffisant pour la mastication.

La voix a repris son timbre et sa netteté naturelle. La figure artificielle a tellement bien lié son contour élastique à cette énorme solution de continuité, que non seulement Moreau respire, mange, parle, a toutes les sensations de l'odorat, mais encore joue de la flûte.

Actuellement l'état général est très bon. Moreau a pris cet air résigné commun aux aveugles. Il aime la causerie, éprouvant un grand bonheur à raconter ses campagnes dans un langage mélancolique et imagé. Ses sens, principalement le toucher, sont excessivement développés. La figure est nécessairement dépourvue d'expression. Si Moreau soulève son masque, la face présente un aspect hideux, par suite d'un enfoncement profond, causé par la disparition d'une grande partie des portions osseuses ainsi que par la perte de substance des muscles qui les recouvraient.

Il ne reste vraiment de la tête de Moreau que le cerveau et le crâne encore recouvert de cheveux.

Le soldat mutilé vit dans son pays, entouré du respect universel. Les voyageurs se détournent de leur chemin pour voir ce vivant connu sous le nom de *"l'Homme à la tête de cire"*; il devine leur présence, et leur montre sa croix d'honneur posée sur sa poitrine.

Celui-là a donné plus que sa vie, car chaque jour qui s'écoule est un long martyre.

Joseph Moreau ne se plaint jamais.

GÉNÉRAL AMBERT.

**Première communion.**

Les familles trouveront chez A. E. Boisseau, rue St-Joseph, No. 29, un assortiment complet de serge noire tout laine, drap et casimir gants, cravates, chapeaux, etc., etc., le tout à très bas prix.

Aussi tout ce qui est nécessaire pour habillement de jeune fille.

N. B.—25 balles de coton jaune, verge de large, pour 6 cents, serge noire tout laine, 90 cents valant \$1.50 valeur extraordinaire.

Spécialité de cachemire noir depuis 10 cents en montant.

**Compagnie du tramway de la rue St-Jean**

(LIMITÉE.)

**Ligne d'Omnibus.**

A l'église Ste Foye, la Côte Graddon, les couvents Jésus-Marie et de Bellevue, et les cimetières Mount Hermon Woodfield et Belmont.

A partir du 5 juin et jusqu'à nouvel avis, un omnibus quittera la barrière Ste-Foye comme suit:

Pour la Côte Graddon, le couvent de Jésus-Marie et les cimetières Mount Hermon et Woodfield:

Départ De la barrière.	Départ De la Côte Graddon.
7.30 A. M.	8.30 A. M.
2.15 P. M.	3.15 P. M.
4.15 P. M.	5.15 P. M.
6.15 P. M.	7.00 P. M.

Pour l'église Ste Foye, le cimetière Belmont et le couvent de Bellevue:

Départ De la barrière.	Départ De l'église Ste Foye.
6.45 A. M.	7.45 A. M.
2.15 P. M.	4.15 P. M.
6.15 P. M.	7.00 P. M.

**LE DIMANCHE.**

Pour les couvents de Jésus-Marie et de Bellevue et les cimetières Mount Hermon, Woodfield et Belmont:

Départ de la barrière Ste-Foye à 1 heure p. m. et toutes les demi-heures jusqu'à 5 heures p. m.  
Prix du passage: 10 cts.  
Aller et retour aux couvents et aux cimetières: 15 cts.  
Enfants au-dessous de 10 ans: 5 cts.  
Bébés: gratis.

W. A. MARTIN, Gerant.  
5 juin 1884—8f C E 185

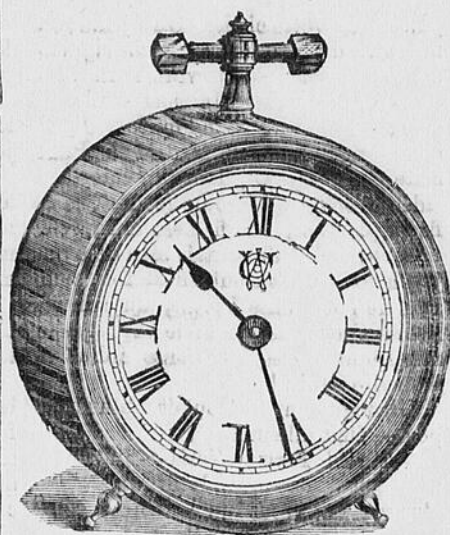
**SUCCES CONTINUEL!**

**Affluence Considerable tous les Jours!**

**SATISFACTION GENERALE!**

**VENEZ ET EXAMINEZ NOS PRIX ET NOS MARCHANDISES. "The Waterbury."**

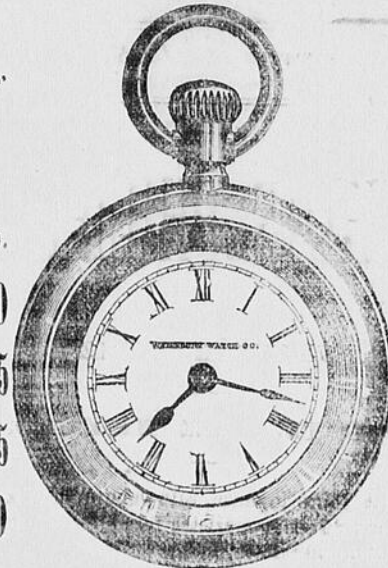
NOTRE DEVISE EST: BONS EFFETS, et prix à la portée DE TOUTES LES BOURSES.



Chemises et Pantalons de travail de première qualité, à des prix défiant la Compétition.

Chacun a besoin d'une Montre ou d'une Horloge.

HABILLEMENT D'ENFANT	\$2.00
DO D'HOMMES	3.75
DO DE GARÇON	2.75
DO DE JEUNESGENS	3.00



**N'oubliez pas, No 95, Rue Saint-Joseph.**

Tout acheteur au montant de \$10.00 ou \$11.00 reçoit une magnifique Horloge comme cadeau. Toute personne achetant un de nos Habilllements de \$12.00, recevra en cadeau UNE MON-TRE OU UNE HORLOGE DOREE, à son choix.

**Nos Cadeaux sont de 1ere classe et nos Effets de 1ere Qualite.**

**GRANDE UNION DE LA Cie. D'HABITS,**

1901 rue Notre-Dame, Montreal. 95 rue St-Joseph St-Roch, Quebec.

**Grand Pelerinage Annuel**

De la SOCIÉTÉ MUSICALE SAINTE-OCÉLIE  
Autorisé par M. l'abbé Cyr. Légaré V. G., administrateur de l'Archidiocèse

**DIMANCHE, 8 JUIN 1884.**

**A Ste-Anne, cote Beaupré**

Chaplain M. l'abbé P. Lessard  
Deservant de Notre-Dame de la Garde.



Le magnifique bateau à vapeur *Brothers*, Capt. Forter, a été loué pour la circonstance. Il y aura musique toute la durée du pèlerinage; à l'église, la société Ste-Cécile chantera l'une des meilleures messes de son répertoire. Outre le chapelain, il y aura à bord plusieurs prêtres qui entendront ces confessions.

Départ du quai Champlain à 6 hrs. a.m. précises. Retour à Québec pour 6 hrs. p.m.

Le pèlerinage aura lieu quelque temps qu'il fasse.

PASSAGE, aller et retour, 50 cts. Enfants 25 cts.

Billet en vente chez M. P. F. Jobin, marchand de nouveautés, coin des rues St-Joseph et de la Chapelle; M. F. X. Fournier, libraire, rue Buade; M. A. Lavigne, marchand de musique, rue de la Fabrique; M. J. A. Langlais, libraire, rue St-Joseph; entre les mains des membres de la société Ste-Cécile et au bateau le matin du pèlerinage.

P. F. JOBIN, président,  
F. X. FOURNIER, secrétaire.  
2 juin 1884—6f 660

**Cigares, Cigarettes, Tabacs,**

ETC., ETC., ETC.

**A VENDRE AU PRIX DU GROS**

— CHEZ —

**Samuel Bornstein,**

A L'ENSEIGNE DU SAUVAGE,  
44, RUE LA FABRIQUE.

M. BORNSTEIN offre en vente un choix considérable de cigares et cigarettes, tabacs à fumer, à chiquer, etc, etc.

ECHANTILLONS GRATIS.

30 mai 1888—1m 20 643

**JOSEPH LEMIEUX, Fromages de la Normandie.**

**BARBIER-COIFFEUR,**

**Bloc Dubeau, rue de l'Eglise, ST-ROCH, QUEBEC.**

Vient de transporter son établissement de Barbier du faubourg St-Jean au bloc Dubeau rue de l'Eglise St-Roch.  
M. LEMIEUX continuera, comme par le passé, à satisfaire ses pratiques et tous ceux qui voudront bien l'encourager.  
5 mai 1884.—1m 571

**SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUEBEC, No 12, RUE ST-JEAN.**

**ARGENT A PRÊTER**

TERMES ET CONDITIONS FACILES  
La Société prête sur la garantie de propriétés immobilières et de ses parts. Le montant prêté se rembourse par paiements mensuels ou autrement. Pas d'amendes sur arrérages.

**A VENDRE**

Une maison rue Latourche, No 128.  
do Scott, " 79.  
do Plessis, " 11.  
do Laberge, " 10.  
do Ste-Hélène, No 3, St-Sauv.  
do St-Périx, No 13, St-Sauv.  
Terrain 30 x 62 pds, rue St-Olivier.  
do 26 x 60 " rue Richmond.  
Quais et lots vacants, rue Champlain.  
Un emplacement avec une maison à deux étages, en bois, situés en la ville de St-Germain de Rimouski, côté nord de la rue St-Germain.

**A LOUER**

Quais et lots vacants, rue Champlain.  
Un logement, rue Ste-Hélène, No 3, St-Sauveur.  
J. G. GOURDEAU, Secrétaire.  
31 mai 1884

**Restaurant J. B. Carrière.**

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un établissement de première classe.

**Nos. 43-45-47 RUE DU PONT.**

Liqueurs importées directement, cigares de choix, lunch à toutes heures.

J. B. CARRIÈRE.  
8 —3m. 43

**TOUSSAINT & Cie**

— TELS QUE —  
PORT DU SALUT, PONT LEVEQUE, BONDONS DE NEUCHÂTEL, MONT D'OR.

Aussi:—En main, Fromages de Gruyère Suisse et le célèbre Fromage Roquefort, venant directement des caves Fromage anglais du pays.

P. S.—Nous possédons de l'encan les superbes et délicieuses amarines venant des Indes Occidentales. De véritables artistes culinaires ont fait de ces amarines des prodiges de beauté et de bon goût qui ont fait l'admiration de ceux qui ont visité notre établissement.

TOUSSAINT & Cie,  
22, rue St-Pierre, Basse-Ville

**OUVERTURE!**

**NOUVEAU MAGASIN**

142, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

**MARCHANDISES DU PRINTEMPS,**

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, de la ville et de la campagne, qu'il a ouvert un magasin de nouveautés, un magnifique poste situé au coin des rues St-Joseph et de la Chapelle, No. 142, St-Roch.

Les familles trouveront dans cet établissement un magnifique assortiment de marchandises du meilleur goût, patrons les plus riches et les plus nouveaux, qui aient été récemment importés d'Europe et des Etats-Unis, et qu'il soit possible de trouver dans cette ligne de commerce à Québec.

La variété admirable et la qualité supérieure des nouveautés du printemps, dont se compose le splendide stock de ce nouvel établissement, mérite assurément d'attirer l'attention des acheteurs.

Le soussigné ose donc espérer que le public vaudra bien lui accorder une part de son bienveillant patronage.

Une visite est humblement sollicitée.  
PIERRE F. JOBIN,  
No 142, rue St-Joseph  
28 mars 1884.—3m E StCl 375

Legislature Locale.

CHAMBRE DES DEPUTES.

Séance du 6 juin.

Le premier rapport du comité d'enquête au sujet du contrat du palais législatif a été soumis et adopté.

On a discuté pendant près de deux heures le projet de loi de l'hon. M. Taillon au sujet du département de l'Agriculture et des Travaux publics.

M. POULIN a présenté des amendements tendant à laisser la loi ce qu'elle est ; ces amendements ont été rejetés et le projet de loi a été adopté.

La séance de l'après-midi a été en grande partie employée à la discussion d'une proposition de non-confiance du chef de l'opposition au sujet de \$30,369 que la compagnie du Québec Central aurait reçus d'une manière illégale, de la part du gouvernement, pour la construction d'une ligne d'embranchement de St-Henri, avec l'Intercolonial.

Cette proposition a été rejetée dans le cours de la séance du soir.

M. Martel s'est ensuite levé sur une question de privilège demandant une enquête sur les \$5,000 que l'hon. M. Mercier est accusé d'avoir reçus pour favoriser la suspension des procédures dans la contestation électorale de M. Mousseau.

Après discussion, M. Martel a proposé que cette enquête fût conduite par les députés auxquels on a confié l'enquête au sujet de l'ex-premier ministre.

Il s'en est suivi une longue discussion et une série de questions d'ordre. Enfin le comité a été accepté tel que proposé.

Au moment où la Chambre allait se former en comité des voies et moyens, le député de Québec-Est a fait une nouvelle motion de non-confiance qui a été rejetée par 33 contre 12.

Au moment de l'ajournement à quatre heures moins un quart, l'Orateur a soumis le bref électoral pour Mégantic

permanents et pour autres services, pour l'année 1884-85 :

Table with financial data: Intérêt sur débetures, Hypothèques, Salaires, Garde de la prison, Vagabonds et aliénés, Prison et fonds des jurés, Commissaire des incendies, Dépenses légales, Annonces, impressions et papeterie, Dépenses contingentes, élections et dépenses imprévues, Transport des prisonniers, Police, Chemins, Réparations aux édifices municipaux et assurances, Luminaires et combustible, Marchés, Comité de salubrité, Brigade du feu et télégraphe d'alarme, Travaux, Aqueduc.

Le comité des chemins fait rapport qu'il a examiné les premières soumissions qu'il a reçues pour la fourniture des madriers, etc., et qu'il n'a pas voulu s'en rapporter à ces soumissions, parce que la qualité du bois n'était pas suffisamment définie.

Le rapport du comité de l'aqueduc, recommandant le paiement du troisième estimé progressif des travaux de l'aqueduc, est adopté.

MOTIONS.

M. G. Guay propose qu'un contribuable compétent soit nommé pour inspecter les tuyaux de l'aqueduc avant qu'ils soient placés.

M. Robert Brodie est nommé membre du bureau protestant des commissaires d'écoles.

M. l'abbé F. X. Gosselin, curé de St-Roch, et le Père Burke, recteur de l'église St-Patrice, sont nommés membres du bureau catholique des commissaires d'écoles.

MM. Guay et Barbeau proposent que l'on prenne des moyens pour procurer des stations convenables aux charretiers, dont beaucoup donnent de bons revenus à la cité.

Cette motion, qui est référée au comité des chemins, est fortement appuyée par M. Guay et M. le maire.

Sur proposition de MM. Hearn et Vallière, une résolution de condoléances est passée au sujet de la mort de M. James Bowen, qui représentait le quartier Montcalm au conseil.

Des résolutions sont passées, sur proposition de MM. Guay, Bédard, Chambers et Duquet, pour que des mesures soient prises pour enlever certains poteaux de télégraphes et de téléphone qui sont nuisibles, dans la rue du Pont, la rue St. Louis, et ailleurs.

Sur proposition de MM. Bédard et Barbeau, il est résolu que le chef Dorva, fasse rapport à la prochaine réunion sur la somme de protection contre le feu qui existe à l'ouest de la rue de la Couronne, quartier St. Roch.

M. Kain attire l'attention du conseil sur le fait que dernièrement il est débarqué des steamers Peruvian et Manitoban, un assez grand nombre de personnes atteintes de la scarlatine, qui est une maladie contagieuse, et que ces personnes ont été transportées à l'Hôpital de la Marine dans des voitures de place, exposant par là le public à la contagion.

Après quelques remarques du maire sur ce qui s'est passé il y a deux ans au même sujet, il est résolu, sur proposition de Molony et Kain, que le ministre de l'Agriculture à Ottawa soit informé de la chose et prié de vouloir bien y remédier à l'avenir.

Sur motion de MM. Chambers et Duquet, il est résolu que des soumissions soient demandées pour la construction d'un mur et d'une clôture autour du jardin du gouverneur.

Et la séance est levée.

MUITRES FRAICHES.

Mme LEMIEUX, marchande de fruits, fleurs naturelles, etc., vient de recevoir des huîtres du bas du golfe, semblables à celles qu'elle vendait l'automne dernier.

Fruits de la saison. Une visite est sollicitée au DÉPOT DE FLEURS NATURELLES, 72, rue St-Jean Haute-Ville.

Le Renovateur des Cheveux

DE HALL,

VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et flétris, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RENOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir de commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes sebifères, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉ PAR B. P. Hall & Co., Nashua, N. H. Chez tous les marchands de Médecines.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"Messieurs: Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencent à se montrer, et peu à peu se multiplient à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le sang se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-trois ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement, HIRSH PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, 50 par boîte.

CHAMBRES A LOUER

DEUX CHAMBRES, meublées ou non meublées: Vue splendide de la campagne et des environs, et deux galeries en arrière, avec une excellente pension.

S'adresser No 42, rue Outillet.

31 mai 1884—6fp

Chance Extraordinaire

BONNETTERIE.

Nous exhibons en ce moment l'assortiment le plus considérable de Bas et de vêtements de dessous pour hommes, femmes et enfants, que nous ayons encore jamais offerts.

Nous achetons des meilleurs manufacturiers, et comme la saison est avancée, nous sommes résolus à faire des sacrifices dans les prix, dans le but d'écouler le tout entièrement. VIZ—

Caléons et Camisoles en Mérinos pour Messieurs, depuis 50 cts.

Caléons et Camisoles en cotons pour Messieurs, depuis 39 cts.

Caléons et Camisoles en gaze pour Messieurs depuis 50 cts.

Caléons et Camisoles en soie pour Messieurs, depuis 75 cts.

Camisoles de France en mérinos, manches longues et courtes.

36 doz de Bas soie pour Messieurs, couleurs unis, à très bas prix.

150 doz de Bas de mérinos pour messieurs à \$2.25 la douzaine, valant le double.

75 doz de bas de coton unis et de fantaisies de 7 1/2 à 15 cts.

50 doz de Bas en fil et en mérinos pour Messieurs, de beaucoup au-dessous des prix réguliers.

Bas de Dames unis et de fantaisie, depuis 50 cts en montant.

75 doz de Bas de mérinos pour Dames, à \$2.50 la douzaine, valant le double.

Un assortiment considérable de marchandise d'une qualité supérieure, également bon marché.

AUSSI: Des avantages spéciaux dans les habillements Jersey pour enfants dont nous gardons un assortiment considérable dans toutes les grandeurs.

Termes: argent comptant.

28 mai 1884. BEHAN BROS.

Gantez-Vous!

Offre special de Gants de Kid.

FLORENCE ET MORIQUAND, \$1.15 pour 50 cts paire.

GANTS PALES, 6 BOUTONS, \$1.50 POUR 90 Cts.

Gants non glaces, 4 Bout's, \$1.25 POUR 50 Cts.

GANTS CASTOR, 2 BOUTONS, \$1.00 POUR 50 Cts.

GANTS POUR MESSIEURS, 2 BOUTONS, \$1.25 POUR 50 Cts.

— AUSSI — Un Lot de Gants en Soie et en Fil pour 15 c. la paire.

A. W. LEITCH, 28 mai 1884.

Manufacture Canadienne

Cafes, Epices, Mustardes, Poudre à Pate, etc.

Patenaude & Gravel, 60, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

4 mars 1884—3m 347

FINS ARTICLES EN CUIVRE!

STYLES ET DESSINS ORMOULU et ROCOCO, — CONSISTANT EN —

GIRANDOLES, BOUGIES, CADRES A PHOTOGRAPHIES, POTS A FLEURS, PLATEAUX A CARTES, GUERIDONS POUR LETTRES ET JOURNAUX, ETC, ETC.

VENANT D'ETRE RECU CHEZ G. SEIFERT,

BARAR EUROPEEN, No 34, rue de la Fabrique, mai 1 884.



J.A. BELANGER, Manufacturier à la Vapeur de Machines, Epitaphes, Etc, Etc.

Le soussigné informe le public qu'il a un très grand assortiment d'ouvrages de cimetière, tels que monuments, épitaphes, etc., etc., en GRANIT ROUGE et en GRANIT GRIS, en MARBRE et en PIERRE qui sont faits suivant les dessins les plus beaux et les plus nouveaux, et qu'il vend à des prix défiant toute concurrence.

M. Bélanger possédant un atelier à la vapeur, muni des machines les plus améliorées, pour tailler, tourner et polir le granit, le marbre et la pierre, manufacture tous ces ouvrages à bien bon marché.

Si vous avez besoin de quelque chose de ce genre ne manquez pas de lui rendre une visite parce que vous trouverez là les plus beaux ouvrages et les plus bas prix.

J. A. BELANGER, Nos 50 et 52, rue Desfossez, (Voisin de l'école des Frères), SAINT-ROCH, QUEBEC. 20 mai 1884—1m 8m Cl 615

Advertisement for Wm. Campbell's Quinine, featuring a circular logo with 'PREMIER' and 'Wm. Campbell' text.

Hotel Canada

RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

Mme Duperron, bien connue du public de Montréal, comme dirigeant propriétaire du Grand Vatel, désire informer le public et les voyageurs en général qu'elle vient de prendre la direction de l'Hotel du Canada. Le souci de l'hygiène et de la plus stricte propreté a précédé à la restauration de l'Hotel.

Intéressé de dire qu'on y trouve toujours tout le confort désirable. Cuisine française très soignée, vins importés directement et des excellents vins. Une attention constante à satisfaire les moindres désirs des voyageurs.

Un restaurant à la carte où l'on pourra commander un repas à toute heure, être annexé à l'Hotel, ainsi que des salons privés pour parties d'amis.

Mme Duperron espère revoir anciens amis du Grand Vatel.

Lumière complète de midi à 2 heures. Billets 35 cts ou \$3.50 la douzaine. Selon pour le Café Français. 12 avril 1884—3m 442

NOUVEL ETABLISSEMENT.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public québécois qu'il a ouvert un atelier de TAILLEUR de première classe au

No 116, coin des rues Desfossez et du Pont, St-Roch.

Avant été employé pendant plusieurs années dans la meilleure maison de Boston, Macular, Parker & Co.

qui n'est surpassée par aucune en Amérique, et après avoir fait une étude spéciale de la coupe ainsi que de la confection Américaine, il a la certitude de satisfaire les plus difficiles et demande à ceux qui ont un air habillé avec élégance de lui rendre une visite.

F. Turgeon.

Fruits, Légumes & Provisions EN GENERAL.

No 169, rue St-Jean

Le public est respectueusement prié de faire une visite au nouvel établissement, où chacun peut s'approvisionner à son goût en tous points et pour toutes exigences.

A. VEILLEUX, F. LANGLAIS, No 169, rue St-Jean, Québec, 20 mai 1884.—1m. 617

ANNONCES NOUVELLES.

Saguénay.—A Gaboury.
Encan de Meubles de Ménage, Tapis, etc. etc.—Oct. Lemieux & Cie.
A vendre.—H. Bolduc.
Compagnie de Lainages Riverside.—J. Piddington.
Soumissions.—Al'keyn & Paquet.
Museum.
Ce n'est pas tout à fait nouveau.—C. Peverley.
On demande.
Soumissions demandées.—Jos Sirois, ptr e
Vente à l'encan.—J. B. Jacques.
Théâtre Royal.

Sommaire des nouvelles.

1ERE PAGE
—Feuilleton Littéraire—Les trois Philippi
2ME PAGE
—L'homme à la tête de cire.
3ME PAGE
—Législature locale.—Conseil municipal.
6ME PAGE
—Faits divers.
7ME PAGE
—Télégraphie Générale.—Convention de Chicago.—Bulletin Maritime.
8ME PAGE
—Dernière Edition.

QUEBEC

SAMEDI, 7 JUI 1884.

Un grand spectacle

Chicago, la reine des Lacs, ville au développement prodigieux, donne en ce moment à l'univers un imposant spectacle : le grand peuple des Etats-Unis, en pleine fièvre électorale, est là, représenté par ses députés, pour la Convention nationale.

On estime à dix mille le nombre des personnes qui ont trouvé place dans la salle de la Convention, et à quatre mille la population massée aux abords. Quatre tours de scrutin ont été faits successivement dans cette journée du 6 juin, et voici comment les voix se sont distribuées pour le choix d'un candidat républicain à la présidence :

Table with 4 columns: Candidate, 1er vote, 2e vote, 3e vote, 4e vote. Rows include Blaine, Arthur, Logan, Edmunds, Hawley, Lincoln, J. Sherman, Gén. Sherman.

Au milieu d'un enthousiasme indescriptible, M. Blaine est proclamé candidat, et le président Arthur lui envoie l'assurance de son appui.

A 8 heures du soir, M. Logan est élu unanimement comme candidat à la vice-présidence. C'est un prêtre catholique de Détroit, M. O'Reilly, qui a fait la prière.

Nos lecteurs trouveront sur notre septième page tout les détails de cette importante réunion.

Rumeurs politiques

On télégraphie d'Ottawa au Star, de Montréal, à la date du 6 :

« Un considère comme certain le fait que l'hon. J. H. Pope va devenir, dans quelques jours, ministre des chemins de fer et canaux.

« Il est rumeur que la résignation de l'hon. D. L. Macpherson était entre les mains du premier ministre, avant son départ pour l'Angleterre.

« Il est à peu près certain que le président de la Chambre des Communes va donner sa démission pour accepter un portefeuille dans le cabinet. Son successeur sera probablement un député canadien-français. Quoi qu'on en dise, la nomination de l'hon. D. L. Macpherson comme lieutenant-gouverneur n'est pas du tout probable.

« On rapporte que M. W. B. Vail va résigner son siège pour Digby, N.-E., à la Chambre des Communes, et qu'il

va se présenter à la législature locale comme leader du gouvernement. L'hon. A. G. Jones sera le candidat libéral à Digby pour les Communes »

La France au Maroc

M. Ordéga, ministre de France au Maroc, est rentré de Paris. On lui a fait une réception très cordiale. Plusieurs tribus sont venues de l'intérieur pour le saluer. Les musulmans sont animés des meilleurs sentiments à l'égard de la France. Les tribus se rallient au chérif d'Ouzann. On dit à Tanger qu'il se produit dans tout le Maroc un mouvement qui aura probablement un résultat tout à fait imprévu.

Le Standard, en parlant du Maroc, dit : « L'intérêt que prennent les Anglais aux intrigues des Français au Maroc augmente constamment. Le Maroc commande l'entrée de la Méditerranée du côté de l'Atlantique. L'Angleterre possède l'Inde, et elle doit s'inquiéter autant du Maroc que du canal de Suez »

Les événements d'Egypte

Le gouvernement français a modifié ses demandes, qui doivent servir de base à la conférence égyptienne. M. Ferry consent à ce que la durée de l'occupation de l'Egypte par l'Angleterre soit fixée par les délégués à la conférence.

Une réunion se produira dans le cabinet anglais si le contrôle international pour l'administration des finances est admis. La minorité du cabinet désapprouve le contrôle mixte, et ne veut faire aucune concession à la France.

Un groupe de libéraux du parlement a notifié à M. Gladstone son intention de voter contre le gouvernement s'il abandonne à la France ou à l'Europe la position que l'Angleterre occupe actuellement sur le Nil

La Saint-Jean-Baptiste au Kansas

Un lettre du Kansas nous apprend l'heureuse nouvelle que tous nos compatriotes se préparent à fêter, pour la première fois, notre fête nationale sur les plaines de par delà le Missouri. On sait que les Canadiens dispersés sur ces vastes prairies, au milieu de races étrangères, y restèrent longtemps sans moyen de ralliement. Une heureuse circonstance vint changer leur position. En septembre dernier, le gouverneur de l'état, l'hon. M. Glick, se rendit à une exposition qui avait lieu à Clyde, au centre même des Canadiens, lesquels, dans le comté de Cloud, comptent plus de deux mille âmes. Ceux-ci pressèrent M. l'avocat Charles Thibault de vouloir bien se rendre à leur fête. Celui-ci accéda à leur prière, profita de sa présence pour leur conseiller la fondation d'une Société St-Jean-Baptiste. Ce qui fut fait. Cette Société est pleine de vie, d'espérance et de promesse.

Voici ce qu'écrivit M. Savary, secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste :

« Nous fêtons la St-Jean-Baptiste à Clyde, fête à laquelle prendront part tous les Canadiens des paroisses voisines, et leurs vénérés pasteurs ont tous promis d'y faire chacun un discours. Le Rév. M. Mollier, de St-Joseph, fera « l'histoire de St-Jean-Baptiste », Messire Perrier, de Concordia « l'histoire des sociétés secrètes », Messire Fortier, d'Elm Creek, « l'histoire du Canada », Messire Rivière, de Clyde, nous fera « l'histoire des Canadiens émigrés ». M. Joseph Bachand, trésorier de la société, parlera des « travaux des habitants de St-Joseph de Cloud », et le secrétaire, M. W. H. Savary, parlera sur « l'influence de la Société St-Jean-Baptiste, sur les populations des Etats-Unis ». Bref, tout promet un grand succès. Notre joie serait à son apogée si M. Thibault se trouvait au milieu de nous ce jour-là. »

La St-Jean-Baptiste

Nous apprenons avec plaisir que le patriote Québécois, par excellence, M. J. P. Rhéaume, ancien président de la Saint-Jean-Baptiste, et l'un des fondateurs de notre société nationale à Québec, a été invité par le président général de la société St-Jean-Baptiste, à Montréal, l'hon. T. J. J. Loranger, à répondre à une des santes de circons-

tance qui vont être proposées au grand banquet qui doit avoir lieu à Montréal, le 24, à l'occasion du cinquantième de la St-Jean-Baptiste

Monsieur J. P. Rhéaume a su tenir compte de cette délicate attention, et il s'est empressé de répondre à cette invitation d'une manière favorable.

Il y a encore de la confraternité littéraire : la Minerve a été imprimée à la Patrie, le Monde au Star, et maintenant le Mail est imprimé au Globe.

La Saint-Jean-Baptiste à Montréal

Voici le programme officiel de la brillante série de fêtes qui doivent avoir lieu à Montréal les 24, 25, 26, 27 et 28 juin, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la société Saint-Jean-Baptiste :

Premier jour—Fête civique—Mardi 24 juin

Matinée
9 h 30 m—Messe solennelle en plein air sur le terrain de l'Exposition, célébrée par Mgr Fahey, assisté par son clergé. Le chœur sera rendu par les différents chœurs de la ville, accompagnés par les musiques militaires de Montréal.

Après-midi
Midi à 2 h—Pique-nique sur le terrain de l'Exposition.
2 h—Amusement divers :
1. Mât de Cocagne.—2. Courses de chevaux.—3. Courses à pieds par les clubs de raquettes et de crosse, etc. etc.
4 h—Ascension du ballon « Le Canada » sur le terrain de l'Exposition.

Soirée
8 h—Première séance du Congrès National dans la salle académique du Génu. Discours d'ouverture par le président du Congrès, l'honorable T. J. O. Chauveau : Les intérêts religieux et moraux.
8 h—Grande illumination générale, et feu d'artifice par toute la ville.
8 h 15—Grande solennité dramatique. Soirée de gala à laquelle assistera le Roi avec sa Cour en costume. « Le Courrier de Lyon », grand drame en cinq actes, à l'Académie de musique.

Second jour—Mercredi, 25 juin

Matinée
8 h—Grande procession de toutes les Sociétés St-Jean-Baptiste et autres du Canada et des Etats-Unis.

Voici la liste des chars allégoriques qui figureront dans la procession :
1. Une cabane le sauvage dans la forêt.—2. François Lerjonnant à Jacques Cartier pour l'organisation d'une flotte pour la découverte du Canada.—3. Le « Grand Hermine ».—4. La première maison construite au Canada.—5. Champlain.—6. Maisonneuve.—7. Dollard et ses compagnons.—8. Les découvertes canadiennes.—9. De Salaberry et les Voltigeurs.—10. L'industrie.—11. Duvernay.—12. Saint-Jean-Baptiste. Grande cavalcade historique représentant saint Louis, roi de France, partant pour la Ville croisée.

Cent vingt-six cavaliers, portant les riches costumes du temps, prennent part à la procession. En tête les hérauts d'armes sonnant Polifant, puis des guerriers armés de lances, épées et masses d'armes. Viendront ensuite le cortège royal des barons et seigneurs, et enfin le roi, dont le cheval tout caparçonné, sera escorté par des pages ; d'autres pages à cheval escorteront le roi, et porteront divers oriflammes aux couleurs royales.

Après-midi
2 h 30 m—Courses de chevaux au « Parc Lépine. »

4 h—Pose de la première pierre du monument national. Discours de circonstance.

Soirée
8 h—Carrousel sur le terrain de l'Exposition à la lumière électrique, par les membres de la cavalcade—Tournoi, quadrilles et exercices équestres.

Troisième jour, 26 juin

Matinée
9 h 30 m—Deuxième séance du Congrès National. Sujet : « Les intérêts nationaux et sociaux du Canada Français. »

10 h—Grande procession de tous les bateaux à vapeur se trouvant dans le port de Montréal. Ce parcours devra s'étendre jusqu'à Varennes et retour.

Après-midi
8 h—Carrousel et tournoi sur le terrain de l'Exposition. On y exécutera les jeux suivants : la quintaine, le jeu de bague, le javelot et des combats singuliers.

Soirée
8 h—Grand banquet national. Des orateurs distingués y prendront la parole.

Quatrième jour—Vendredi, 27 juin

Matinée
9 h 30 m—Troisième séance du Congrès National. Sujet de discussion : J. « Projet d'or-

ganisation de toutes les sociétés St-Jean-Baptiste en une société générale, sous une forme fédérative, chaque société devant conserver son caractère particulier et son autonomie. »

2. Des intérêts religieux, matériels, intellectuels du la race franco-canadienne établie à l'étranger.
10 h—Pique-nique à l'île Sainte-Hélène, discours, jeux, danses des sauvages, concours au tir à la flèche, course en pirogues par les sauvages, concours de natation, etc.

Après-midi

2 h 30 m—Courses de chevaux au Parc Lépine.
3 h—Première partie de Crosse sur le terrain du « Montréal Lacrosse Club ».

Soirée

8 h—Quatrième séance du congrès national.
Sujet : « Colonisation, émigration, rapatriement, agriculture. »
9 h—Grand feu d'artifice sur la montagne, pièces préparées pour la circonstance, etc.

Cinquième jour—Samedi 28 juin

Matinée
9 h 30 m—Cinquième séance du Congrès National. Sujet : 1o « Les intérêts littéraires et artistiques du Canada Français. » 2o Pièces de circonstance en prose et en vers. 3o Discussion : Les arts, les lettres et les sciences.
10 h—Grande démonstration sur le Champ-de-Mars, par le corps des pompiers de la ville.

Après midi

2 h 30 m—Courses de chevaux au « Parc Lépine. »
3 h—Courses en bicyclette, et second jour du grand tournoi national des différents clubs de jeu de crosse du pays, sur le terrain du « Shamrock Lacrosse Club. »

Soirée

8 h—Dernière séance du Congrès National. Sujet : « Colonisation, émigration, rapatriement et agriculture. »

Le service anniversaire de Dame Olive Touchette, épouse de M. Joseph Chamberland, sera chanté à l'église St-Roch mardi matin, le 10 du courant, à 7 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

AVIS.

LE DISPENSAIRE DE ST ROCH sera transporté le 1er de Juillet prochain, dans le bloc PAQUET, rue St-JOSEPH.

M. Jules C. DORION offre à louer le magasin qu'occupe sa pharmacie.

Possession au 1er de JUILLET. CONDITIONS AVANTAGEUSES.

VENTE A L'ENCAN

PAR J. B. JACQUES. Samedi, le 7 Juin 1884.

J'ai reçu instruction de vendre à l'encan, à la salle d'encan de St-Roch, coin des rues du Roi et de la Couronne, samedi le 7 juin, une quantité de marchandises sèches et autres effets, consistant en serges tout laine, tweeds simples et doubles larges, moulin assortis, drap de dames, franges et celetons, chemises blanches et de couleurs, mouchoirs, coutil, serviettes, couvrepieds, parapluies, couteaux, fourchettes, cuillers à thé, à soupe, à dessert, miroirs, lampes. Aussi quelques meubles, table à carte, chiffonnier en noyer noir, canapé couvert en crin, bureau en frêne et en noyer noir, tables à carte ; chiffonnier en noyer noir, tables à dîner, prés-lats, matelas, gravures, rideaux en reps, garde-robe en noyer tendre, poêles doubles et quantité d'autres effets.

Le tout pour être vendu sans réserve. J. B. JACQUES, Asst.-Encanteur.

Aussi, sera vendu, samedi soir, à 7 1/2 hrs, le 7 juin, une quantité de bijouterie en consignation, tel que montre en argent et autres, garde-montre, chaînes pour dames, épinglettes et pendants-d'oreilles, boutons pour poignets et avant de chemiser, lunettes chorèmes, Jones unis et gravés, bagues, clefs de montre avec vue, porte-crayon et cure-dents en or, et une quantité d'autres objets trop long à énumérer. N'oubliez pas, vente le matin à 10 heures, et le soir à 7 1/2 heures. J. B. JACQUES, Asst.-encanteur.

5 juin 1884 672

Théâtre Royal

SALLE JACQUES - CARTIER.

A partir de LUNDI 9 JUI. Les 3 HERBERT, les plus grands acrobates de l'univers.

KARL HERBY, J. WESLEY. Mlle ADDA JONES. FLYNN et O'BRIEN. Le PRINCE PHARAON. Les sœurs SHERWOOD JAVIS le GRAND.

Enfin programme complètement nouveau. Portes ouvertes l'après-midi à 1.30 et tous les soirs à 7 heures. Admission : 10 cts. Sièges réservés, 10 cts extra.

TAPIS ! TAPIS !

SECONDE IMPORTATION

— DE — CETTE SAISON.

NOUS VENONS D'OUVRI 25 Ballots de

Tapis Bruxelles, Tapissierie et Tapis Ecossais,

Que nous vendrons à bien peu au-dessus du prix coûtant, vu que la saison est avancée, dans le but de tout clairer.

Toutes personnes ayant besoin de Tapis seront certaines de trouver des chances extraordinaires, car nous sommes déterminés à tout clairer cette saison.

BEHAN BROTHERS,

Encan de Meubles de Ménage, Tapis, etc, etc, PAR OCT. LEMIEUX & Cie.

MARDI, le 10 Juin, A notre salle d'encan, 253, rue St-Faoung Saut-Jean.

Nous avons reçu instruction des intéressés d'une succession, de vendre à l'encan, mardi, le 10 juin, à notre salle, 253, rue et faubourg St-Jean, tous les meubles et effets appartenant à la dite succession, consistant en ameublement de salon en reps vert, piano extra de 7 octaves en bon ordre, ameublement de parloir en crin, sidebord en acajou, grande table à dîner extensive, Bibliothèque, ameublement de chambre à coucher en noyer noir, en frêne, et en acajou, literie, matelas, et une grande quantité d'autres effets.

Le tout sera vendu absolument sans réserve. La vente commencera à 2 heures précises. OCT. LEMIEUX & Cie. Encanteurs.

ON DEMANDE

Des ouvrières pour coudre au moulin s'adresser à la fabrique de corsets, 93, rue St-Jean, Haute-ville. 7 juillet 1884.—1s. 671.

A VENDRE.

Un magnifique terrain, mesurant vingt-six pieds de front sur soixante-huit pieds de profondeur, formant l'encoignure sud-ouest des rues d'Aiguillon et Ste-Marie, en le quartier St-Jean de la cité de Québec ;—avec une certaine quantité de briques sur le terrain. Titres incontestables. Conditions faciles.

S'adresser au Bureau de l'Assurance de Québec, ou à H. BOLDUC, Notaire. 7 juin 1884.—6f. p. 679.

Compagnie de Lainages Riverside (LIMITÉE)

La réunion annuelle des actionnaires de la dite compagnie, aura lieu à la manufacture, Pointe aux Lièvres, le mardi 17 du courant, à 4 heures de l'après-midi, pour l'élection des directeurs, et autre affaires.

J. PIDDINGTON, Secrétaire. 7 juin 1884.—2f 678

AFFAIRE-ENO.

L'enquête sur cette affaire a été continuée hier matin à onze heures, à la Cour de police, sous la présidence de l'hon. juge Chauveau.

LE DETECTIVE FAHEY

qui était enfin arrivé de Montréal, a donné sa déposition comme suit :

En réponse à M. Pelletier.

Je connais l'accusé depuis le 23 ou le 29 mai dernier. Je l'ai vu pour la première fois au Windsor, à Montréal; je ne lui ai pas parlé. Dimanche dernier, j'ai reçu de l'agence Pinkerton, de New-York, une dépêche me mandant de rencontrer le général Hubbard, procureur de la Second National Bank, qui devait arriver à Montréal et descendre au Windsor. C'est ce que j'ai fait. Plus tard, M. Davidson et moi nous rendîmes au bureau du magistrat de police M. Desnoyers, où je donnai un affidavit au sujet des informations que j'avais reçues, et un mandat d'arrestation fut émané par le juge.

J'ai eu l'occasion de parler à M. Eno, qui m'a fait des communications. J'ai été informé à Montréal qu'il avait changé de l'argent et j'ai enquis d'autres faits du général Hubbard.

Le vendredi soir 30 mai, je suis allé avec le grand connétable Bissonnette à bord du steamer Vancouver, qui était en route de Québec. Nous y avons vu M. Eno et un prêtre de ses amis, dans la cabine No. 10. J'ai dit à M. Eno qu'il était accusé de faire le trafic et d'avoir apporté au Canada de l'argent volé à New-York.

C'est M. Bissonnette qui était porteur du warrant, lequel ordonnait l'arrestation des nommés C. E. Hinckley, Joseph Bouton, C. T. Marshall, Joseph McClusky, et d'une autre personne inconnue.

M. Eno nous dit qu'il n'avait rien à faire avec Hinckley; qu'il avait fait quelque chose à New-York, mais que les autorités canadiennes ne pouvaient intervenir dans ce. Avant de nous laisser débarquer, il dit qu'il était M. Eno. Il ajouta qu'il ne pouvait être extradé pour l'offense commise à New-York. Il n'a rien dit autre chose, si ce n'est que réellement il avait fait la justice. M. Eno était inscrit à bord sous le nom de C. T. Marshall. Au Windsor, il était sous le nom de Bouton. Il a dit être arrivé à Montréal le 23 mai. Il m'a aussi informé que son avocat à New-York, M. Conkling, lui avait conseillé de s'éloigner jusqu'après le règlement de l'affaire.

J'ai appris à Montréal que M. Eno avait voulu faire changer une somme de £200 chez le courtier Labbé, mais celui-ci ne put lui changer qu'environ £25, et M. Eno alla chez d'autres courtiers. Nous l'avons suivi sur le steamer; il portait de l'argent anglais. On supposait qu'il était porteur de beaucoup d'argent. A l'hôtel Lumykins, à Montréal, il dépensait largement, ainsi que son compagnon; c'est du moins ce qu'on m'a dit. Il était inscrit sur les deux livres de cet hôtel sous le nom de Bouton.

En réponse à M. Irvine.

Aucune autre personne n'a fait de déposition contre l'accusé à part moi, avant l'évacuation du présent warrant. J'étais ici lundi lorsque le juge Chauveau a pris charge de M. Eno, et je savais qu'il commencerait l'enquête mardi. Malgré cela je suis parti pour Montréal le lundi soir, parce que j'avais reçu une dépêche importante et que j'avais demandé à M. Davidson si je pouvais m'absenter avec le consentement du procureur-général. Celui-ci ayant consenti, je suis parti. Ce pour quoi, on me mandait à Montréal d'avoir rien à faire avec l'affaire Eno. Je produis une copie du télégramme que j'avais reçu.

Mardi après-midi, j'ai reçu à Montréal un télégramme me mandant que ma présence était requise à Québec pour mercredi. J'ai répondu que j'allais descendre. Je n'ai pu le faire parce que j'ai reçu un subpoena pour comparaître devant les grands jurés à Montréal. Avant cela, j'avais dit au substitut du procureur-général que je devais partir pour Québec ce soir-là. Il me répondit qu'il désirait que je comparaisse le lendemain devant les grands jurés, vu que l'acte d'accusation contre M. Eno allait leur être communiqué. J'ai de fait donné ma déposition jeudi matin devant les grands jurés, au sujet de l'accusation formulée contre M. Eno. Je n'ai pas de mandat pour arrêter M. Eno sur cette accusation. Je ne suis pas constable assermenté, je suis détective privé. A ma connaissance, aucun autre témoin n'a déposé devant les grands jurés au sujet de cette affaire.

Immédiatement après ma déposition, l'avocat de la poursuite a retiré l'acte d'accusation. J'ai appris cela au palais de justice. Lorsque j'ai donné la déposition sur laquelle a été émané le présent warrant, je n'avais aucune autre connaissance de l'affaire que celle acquise par le télégramme de l'agence Pinkerton, les informations du général Hubbard, le fait que M. Eno avait changé de l'argent, la conversation que j'avais

eue avec M. Eno, et aussi l'attention soulevée par la conduite de M. Eno et de son ami.

Je ne trouve pas étrange en soi qu'un homme qui part pour l'Angleterre change de l'argent américain pour de l'argent anglais avant son départ. Je ne crois pas non plus que la somme de deux cents louis soit un montant bien extraordinaire pour passer en Europe. Mais, c'est la manière d'agir étrange de M. Eno, dans les circonstances, et les informations générales que j'ai reçues sur ses allées et venues qui m'ont fait l'arrêter.

Je crois que j'ai raison de supposer que l'argent que possédait M. Eno formait partie d'une grosse somme volée par lui à la Second National Bank. Plusieurs personnes m'ont dit que M. Eno dépensait largement à l'hôtel, pour voitures, etc.

Lorsque je suis allé sur le Vancouver le vendredi soir, ma mission était d'arrêter Hinckley et autres, et mon impression était que le prêtre était C. A. Hinckley et que M. Eno était un complice. J'assistais le samedi matin à l'arrestation de M. Eno. Lorsque M. Bissonnette a arrêté M. Eno il l'a arrêté comme étant le nommé Bouton alias Marshall. Le grand connétable était porteur du mandat et il l'a exécuté sous sa propre responsabilité. Le vendredi soir M. Bissonnette télégraphia au surintendant de la police de New-York et il en a reçu la réponse d'arrêter M. Eno sous son vrai nom. Il arriva alors M. Eno sur le même warrant et sachant bien que la personne qu'il arrêtait n'était pas une de celles mentionnées sur ce warrant.

En réponse à M. Fitzpatrick.

Lorsque je suis parti de Québec lundi, je n'avais pas reçu de subpoena pour paraître à l'enquête à Québec. Lorsque le warrant a été émané, j'ai dit en substance que j'avais raison de croire que M. Eno était coupable de ce dont on l'accusait.

En réponse au juge Chauveau.

Le vendredi soir, après être revenu avec M. Bissonnette du steamer Vancouver, j'ai télégraphié à l'agence Pinkerton le résultat de mes recherches, leur disant qu'au lieu de Hinckley j'avais trouvé Eno. J'ai reçu la réponse à ce message dans la matinée de samedi. Je crois me rappeler que M. Bissonnette a vu mon message et la réponse. Sur le vaisseau, le warrant fut montré à M. Eno en présence du capitaine, et M. Bissonnette dit qu'il arrêtait M. Eno comme voyageant sous les noms de Bouton et Marshall.

En réponse à M. Irvine.

M. Bissonnette m'a montré la réponse qu'il a reçue du surintendant de la police de New-York. Je savais que lorsque M. Bissonnette arrêta l'accusé après la réception de cette réponse, il connaissait qu'il arrêtait M. Eno. Le témoin a signé ensuite sa déposition.

Le substitut du procureur-général M. Pelletier, a dit qu'il n'avait pas d'autres témoins à faire entendre pour le moment.

Les parties sont ensuite allées trouver l'hon. juge Tessier en Chambre. M. Dunbar a présenté en faveur de M. Eno une requête d'habere corpus, alléguant que son client a été arrêté et tenu à Québec en vertu d'un mandat illégal.

Il y a eu une argumentation assez longue, après quoi le juge Tessier a consenti à l'émancipation d'un bref d'habere corpus retournable à deux heures cet après-midi.

SOUSSIONS DEMANDÉES.

DES SOUSSIONS cachetées et endossées "Soumissions" seront reçues

D'HUI au 28 de JUIN courant

par le sousigné, prêtre, curé de St-Alphonse du Saguenay, pour refaire les châssis et les portes, reconstruire le clocher en tôle galvanisée, et cimenter un long pan de l'église de la dite paroisse de St-Alphonse.

Comme les travaux sont de différentes natures, on désire avoir des soumissions pour chacun d'eux.

Les soumissionnaires pour cimenter devront donner toutes les garanties voulues, que le cimentage ne durera pas moins de dix ans.

On pourra voir les plans et devis au presbytère du sousigné.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Les syndics de la paroisse de St-Alphonse du Saguenay par

JOS. SIROIS, Prêtre, curé. St-Alphonse, 3 juin 1884 7 juin 1884 - 3s 673

DEMANDE.

On demande à louer ou acheter UN POUVOIR D'EAU à proximité d'un chemin de fer et de la ville. S'adresser : Bureau de Poste St-Roch, Boîte 88. 6 juin 1884 - 1s 674

MUSEUM

- DELA -

SALLE DE MUSIQUE

Commencant LE 9 JUIN.

UNE SEMAINE SEULEMENT.

Matinées Mercredi et Samedi à 2 30 heures.

ALLEZ-VOIR !

LA MERVEILLE de la SAISON.

Voyez la belle Mlle JEANNETTE DORINA.

Voyez le célèbre signor FAMERA RIGOLI.

Voyez la reine des baladistes Mlle NELLIE ST-JOHN.

Voyez le champion des gymnastes, FRANK AVERY.

Voyez le merveilleux HARRY VAN AUKEN dans ses doubles pyroettes.

Voyez le champion des danseurs en sabots, WILLIS PECKERT.

Voyez le champion du reel, JOHN MAYON.

Marchez le signor FAMERA RIGOLI dans un tour nouveau et merveilleux.

En sus de ces artistes, il y en a plusieurs autres.

N'oubliez pas les grandes matinées de familles, mercredi et samedi.

Admission - 10 cts.

Sièges réservés - 10 cts extra.

Billets à l'avance chez le capt. Howell.

7 juin 1884.

Vente aux Encheres

- DE -

CHAPEAUX de FEUTRE et de PAILLE,

Etc, Etc, Etc,

SAMEDI, 7 JUIN.

MM. Paxman et Cie vendront dans leur salle de vente, rue du Pont, samedi soir, le 7 du courant, une possession de chapeaux de feutre et de paille, de grand air, et formes variées.

A la suite de cette vente, ils mettront aux enchères un grand assortiment de vaisselle, couteaux fourchettes et cuillères, verreries et objets de fantaisie.

Vente à 7.40 du soir

W. G. L. PAXMAN & Cie

Encanters

SOUSSIONS

Pour approvisionnement de la prison du district de Québec et du Palais de Justice.

DES SOUSSIONS seront reçues à ce bureau, jusqu'à JEUDI, le VINGT-SIXIEME jour de JUIN courant, à DIX heures de l'avant-midi, pour fournir les articles mentionnés plus bas, à la prison commune de ce district, pendant une année, depuis le PREMIER JUILLET prochain jusqu'au TRENTIEME jour de JUIN 1885, savoir :

- 1. Le meilleur pain bis, cuit la veille, livré tous les jours en pains de 3 livres.
2. Paille d'avoine, par cent bottes.
3. Chaux fraîchement cuite, par charge de 10 minots.
4. Gruau, par quart, à tant par 100 lbs.
5. Orge potagère, par quart, à tant par 100 livres.
6. Les meilleurs balais montés en fer, à tant la douzaine.
7. Erable par corde, de trois pieds de longueur, mesure française, coupé l'hiver dernier, devant être livré et cordé dans la cour de la prison.
8. Aussi, requis pour le Palais de Justice de Québec, et devant être livrés cordés, entre le 1er juillet et le 1er septembre prochain, 60 cordes d'étable, tel que mentionné ci-dessus, et 15 cordes d'épavelette rouge de trois pieds, et fendu par quartiers.
Les soumissions devront être faites sur des blancs que l'on peut se procurer à ce bureau, et devront contenir les signatures de deux propriétaires comme garantie de l'exécution des contrats.
Les soumissions pour chaque item seront considérées comme soumissions distinctes et séparées, et le Sheriff ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Bureau du Sheriff, Québec, 6 mai 1884.

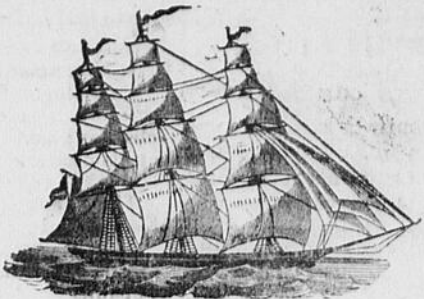
ALLEYN ET PAQUET, Sheriff. Québec, 7 juin. - 5f. 7-11-14-21-24 677

Stenographes.

Le conseil du bureau de Québec demande un sténographe et procédés, samedi le 7 du courant, à 10 heures a. m., au Palais de Justice, à l'examen des aspirants.

R. J. BRADLEY, Secrétaire.

3 juin 1884 - 5f 0 1 E 183



ENSEIGNE DU BATIMENT.

\$8 95 / 100

Pour un habillement en tweed "Étoffe d'Halifax," Neuf nuances différentes.

Bonnes fournitures et faites sur commande.

A. P. CARON & FRERE,

Marchands - Tailleurs,

Nos 9-11-13, rue Notre-Dame, Basse-Ville.

— 000 —

DEUX TAILLEURS HABLES ATTACHÉS A L'ÉTABLISSEMENT.

LA MAISON

Brunet, Laurent & Cie,

Offre au public la liste des Marchandises aux prix suivants :

- Alpaca noir, 5 cts.
Bon Cachemire noir, 9 cts.
Bonne valeur Cachemire noir, 20 cts.
Qualité supérieure Cachemire noir, 25 cts.
Coton jaune, 36 pouces, 6 cts.
Coton jaune à drap, 72 pouces, 25 cts.
Tweed tout laine, 53 cts.
Tweed tout laine, 45 cts.
Circulaires caoutchouc pour enfants, 75 cts.
Circulaires caoutchouc pour Dames, 95 cts.
Nos étoffes à robes sont réduites de 50 à 75 cts par cent.
Grénadines noires et de couleurs, 30 cts.
Toiles blanches première qualité, 30 cts.
Venant d'être reçus 300 doz. Chemises Blanches, valant \$1.50 pour 60 cts.
Aussi - La balance de nos MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR L'EAU ET LA FUMÉE.

Brunet, Laurent & Cie,

SAINT-ROCH.

N. B. - Nos Soies Noires et de Couleurs sont réduites de 10 à 25 p cent. B. L. & Cie.

Vente d'un Stock considérable de Librairie.

Dans l'affaire de F. DESJARDINS & Cie, Libraires, RUE ST-JOSEPH QUEBEC.

Des soumissions cachetées seront reçues aux bureaux des sous-ignés, No 7, Place d'Armes, à Montréal, jusqu'à SAMEDI, le 7 JUIN 1884, à ONZE HEURES a. m., pour l'achat en bloc, à tant dans la piastre sur les prix d'invantaire, d'un superbe stock de LIVRES, PAPIERS ASSORTIS, TABLETTES et autres articles de librairie, se montant d'après inventaire à \$954.21.

Le stock pourra être visité en s'adressant à M. N. E. Hardy, libraire, à Québec.

On ne s'engage pas d'accepter la plus haute, ni aucune des soumissions.

Pour autres informations, s'adresser à KENT & TURCOTTE, Comptables.

Montréal 31 mai 1884. 7 juin 1884 - 5f.

RAZAR ORIENTAL,

A LA VILLE DE JERUSALEM.

Nous avons l'honneur d'annoncer au public que nous avons un grand et magnifique assortiment d'objets religieux tels que chapeliers en nacre et autres, croix et crucifix en nacre, et en bois, coces en ivoire, en écaille, en nacre et en bronze.

Le magasin n'étant pas grand, il nous est difficile de faire un grand étalage des objets que nous vendons, mais nous n'en invitons pas moins respectueusement le public à faire une visite à notre bazar, afin d'examiner notre marchandise, que nous vendons à très bas prix.

Rue de la Fabrique No. 12. Québec, 6 juin 1884 - 10f 666

DEMANDEES.

On demande immédiatement PLUSIEURS FILLES qui savent travailler à la reliure. S'adresser à Ed. LAROCHELLE, 28, rue Ste-Famille, Haute-Ville. 21 mai 1884 - 62s

DEMANDE.

On demande immédiatement UNE JEUNE FILLE comme commis dans un magasin de confiseur. S'adresser No 280, rue St-Valier. 5 - 3f

AVIS.

Le sousigné ne sera responsable que des dettes faites par lui-même, ou autorisées par écrit sous sa propre signature.

ET THEOD. PAQUET. 4 juin 1884. - 3f. 670



AVIS.

DES SOUSSIONS seront reçues par ce département, à OTTAWA,

JUSQU'AU 18 DE JUIN PROCHAIN,

Pour l'enlèvement des obstacles à la navigation dans le Havre de la Rivière-du-Loup, causés par les épaves des vapeurs "Progress" et "Margaret M."

Les soumissions devront être adressées au sousigné, et porter la suscription "Soumission pour enlèvement d'obstacles, Rivière-du-Loup."

WM. SMITH, Sous-ministre de la Marine et des pêcheries.

Département de la Marine et des Pêcheries, OTTAWA, 27 Mai 1884.

6 juin 1884 - 1f 0EC 675

FAITS DIVERS

Le doyen des condamnés

Il vient de mourir, à la maison centrale de Caen, un singulier personnage qui pouvait certainement revendiquer l'honneur d'être le « doyen » des condamnés de France. Il s'appelait Louis Desjardins. Il s'est éteint, tranquillement, au bel âge de quatre-vingt-deux ans, avec la satisfaction douce de faire tort au Gouvernement d'une dizaine d'années de prison qu'il avait encore à faire pour payer intégralement sa dette à la société.

C'était un véritable héros de roman-feuilleton que ce Desjardins, et, Probée longtemps inassaisable, il joua aussi avec succès les Latude et les barons de Trenck. Il ne s'était pas évadé moins d'une dizaine de fois.

Homme aimable d'ailleurs, gredin poli, et qui, en cour d'assises ou à la correctionnelle, eût été désolé de manquer de respect au président. C'est lui qui, un jour, au tribunal, indigné de la déposition d'un témoin, s'écria, avec une dignité contenue :

—Témoin ! vous êtes un paltoquet ! Je cracheais sur vous, si je n'avais pas peur de salir monsieur le greffier.

Sa première condamnation remontait à 1827 ! A ce moment-là, il avait de hautes visées. Il s'était tout simplement présenté comme inspecteur des finances chez le receveur général de la Drôme, auquel il avait escroqué, sous couleur d'indemnité à faire payer, une dizaine de mille francs.

Une autre fois, il arriva à Va'ancien sous le costume d'intendant général. Il examina gravement les comptes des officiers-payeurs, se donna le plaisir de passer en revue une partie de la garnison et disparut—après avoir dévalisé le commandant de place, qui s'était empressé de lui offrir l'hospitalité ! Ce furent là ses grandes p.esses, mais les années de prison qui s'accumulèrent sur sa tête réduisirent son ambition à de plus modestes proportions, et il pratiqua dès lors le simple vol—voire le vol avec effraction.

Mais il fallait, disait-il, qu'il y fût forcé pour recourir à des moyens que sa « délicatesse » native repoussait.

Ce diable d'homme savait, racontet-on, quand il le voulait, jouer au personnage de distinction. Il ne manquait pas d'une certaine instruction, et il parlait couramment trois ou quatre langues. Ce fut à cette particularité qu'il dut de se réclamer de sa qualité fictive de sujet étranger, circonstance qui lui permit de s'évader pendant les formalités d'extradition.

Dans ces derniers temps, très vert encore malgré son âge, il s'était fait une philosophie aimable, d'après laquelle il trouvait un certain charme à vivre, sans inquiétude du lendemain, aux frais de l'Etat. Il était, en effet, trop vieux pour travailler, et sa masse, qui s'était assez joliment accrue pendant ses innombrables années de prison, lui permettait de se procurer quelques douceurs.

Il avait cependant, assure-t-on, une idée fixe qui le poursuivait : le regret de n'avoir pu écrire ses mémoires. Il affirmait qu'ils auraient abondé en détails instructifs pour les gaffiers (gardiens de prison), auxquels il aurait appris bien des tours de prisonnier.

La chose est assez vraisemblable, car nul n'était mieux que lui en situation de connaître les trucs des maisons centrales ; il avait passé, en diverses fois, cinquante-sept ans de sa vie en prison !

Nouvelle espèce d'amoureux

Un jeune filou qui ne manque pas de présence d'esprit, c'est Clément Vri-gnot, qui comparait hier devant la 11e chambre.

Dernièrement, on le surprénait dans une chambre, au cinquième étage de la rue Lepic, en train de voler des outils et du plomb. Il s'esquiva sur les toits par une lucarne, escalada un mur, et pénétra, nous ne savons trop comment, dans une chambrette d'une maison voisine, où se trouvait une jeune ouvrière, Mlle Mélanie B., occupée à travailler à une machine à coudre.

—Je vous en prie, murmura-t-il, ne dites rien, laissez-moi faire... On me poursuit, si vous parlez, je serais perdu.

Et, en disant ces mots, il se débarrassa de son chapeau et de son paletot, s'assoit à une table et se met tranquillement à épilucher des pommes de terre qui se trouvaient là.

Cependant la jeune ouvrière, que cette visite absolument inattendue avait fort troublée, reprend un peu ses esprits.

—Mais, monsieur, que faites-vous donc là ? interroge-t-elle timidement.

—Vous le voyez bien, j'épluche des pommes de terre, afin que les agents

supposent que j'habite avec vous, que je suis votre amant.

—Mon amant !... par exemple !... Le dialogue fut interrompu par l'arrivée de deux agents. Vri-gnot ne broncha pas : son impassibilité était telle qu'ils hésitèrent un moment. Était-ce bien là le voleur de tout à l'heure ?

L'un d'eux pourtant s'avança, et, à tout hasard :

—Nous vous tenons, mon gallard ! s'écria-t-il en lui mettant la main sur l'épaule.

Vri-gnot feignit la surprise la plus grande.

—Tu entends, ma chérie, dit-il en s'adressant à la jeune fille. Ces messieurs me prennent pour un autre ; dis-leur donc que je ne t'ai pas quitté d'aujourd'hui !...

Mais Mlle Mélanie B...ne dit rien du tout, et son émotion visible confirma les agents dans leur conviction qu'ils tenaient bien leur homme.

Vri-gnot fut donc conduit au poste, où il dut faire bientôt les aveux les plus complets.

Cet amoureux d'espèce particulière a été condamné à quatre mois de prison.

Les hippopotames du Congo

Le Stanley-Pool fourmille d'hippopotames, au point que la navigation en pirogue y est parfois dangereuse. Les vapeurs de Stanley et les coups de carabine dont on les salue au passage ont obligés ces animaux à se réfugier dans les bas fonds couverts de papyrus, entre les îles boisées qui couvrent la vaste expansion du Congo, au-dessus des cataractes.

Ces monstrueux mammifères sont chassés avec ardeur par les indigènes, qui sont très friands de la chair de ces animaux. Les petites, mais belles défenses d'ivoire, sont un article de commerce recherché, et dans la peau ils coupent de longues lanières dont les Portugais font des fouets, des cravaches et la terrible « chicotte » avec laquelle ils knivent leurs esclaves.

Montés dans de petites pirogues, les indigènes descendent doucement le courant, le long des bancs de sable où l'hippopotame aime à digérer l'énorme quantité d'herbages qu'il a dû pâturer dans la nuit. Le chasseur se tient à l'avant, armé d'un harpon, dont le fer aigu et tranchant est attaché à une corde longue, mince, mais solide, enroulée autour de la hampe. Son compagnon, la pagaie à la main, dirige adroitement et sans bruit le frêle esquif vers la bête endormie. Arrivé à portée, le chasseur se penche en avant, lève vivement son bras musculeux, vise et plonge avec force son arme dans le corps luisant et graisseux de la bête. Les noirs plongent alors dans le courant et regagnent la rive pour échapper à la colère terrible de l'animal blessé, qui se venge souvent en broyant le canot avec ses puissantes défenses.

Un flot de sang s'échappe de la blessure, l'hippopotame se débat, il coule, revient à la surface tourbillonnant sur lui-même dans un bouillon d'écumee rouge, jusqu'à ce que, à bout de force, il s'enfonce et se noie. La hampe flottante du harpon décele sa présence. Bientôt les gaz ne tardent pas à le faire remonter, et il flotte emporté par le courant, la tête en bas, ses quatre pieds et son ventre rose à la surface, comme une outre gonflée.

Une flottille de canots part alors de la rive, où il est remorqué au bruit des chaînes d'allégresse. Deux à trois mille livres de viande, ce n'est pas une proie à dédaigner.

La chair fraîche est tendre et succulente et le « mokoto » primenté (consommé fait avec le pied étuvé) est un plat à s'en lécher les barbes. Les noirs adorent la chair de l'hippopotame quand elle est plus que faisandée, se rencontrant ainsi avec le baron Brisse qui ne mangeait la bécaisse que lorsqu'elle tournait au vert.

Le mot pour rire

Un affreux voyou comparait en police correctionnelle. Il est accusé d'avoir volé une boîte d'asperges à l'étalage d'une fruitière.

—Pourquoi, demande le président, avez-vous volé ces légumes à cette femme ?

—Je ne savais pas le prix.

—Il fallait le demander.

—Je suis timide avec les femmes.

Teinture des plumes

Il est impossible d'égaliser le degré de perfection atteint par M. J. E. Breton, dans l'art de teindre les plumes. Son établissement, situé au No 68 rue St-Joseph, à l'enseigne de l'Autruche, est le seul à Québec où l'on donne aux plumes de toutes sortes la couleur noir jais la plus brillante.

La BEAUTÉ ÉTERNELLE de la PEAU obtenue par l'usage de la PARFUMERIE ORIZA de L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie. ORIZA-LACTÉ LOTION ÉMULSIVE. ORIZA-VELOUTÉ SAVON suivant la formule du Dr G. SEVELL. ESS-ORIZA Parfums à tous les Bouquets de fleurs nouvelles. ORIZA-VELOUTÉ POUDRÉ de FLEUR de RIZ adhérente à la Peau. ORIZA-OIL, Huile pour les Cheveux. SE MÉFIER DES NOMBREUSES CONTREFAÇONS. Dépôt principal : 207, rue Saint-Honoré, Paris.

QUINA LAROCHE Ferrugineux. Recommandé pour faciliter les Croisances et Formations difficiles, il procure au sang la force et les Globules rouges qui en font la beauté ; il fortifie l'Estomac, excite l'Appétit, combat l'Anémie, le Lymphatisme ; abrège les Convalescences, etc. PARIS, 22, rue Drouot 22, PARIS. Dépôt à Québec, Chez le Dr Ed. MORIN & Cie., 314, rue de l'Éclair, St-Jean.

Fleurs, Grains, PROVISIONS, Etc. Les soussignés donnent avis qu'ils ouvriront, vers le 25 Avril, un second établissement de Fleurs, Grains et autres provisions, Place Champlain, Bâtisse Lemoine, en face du marché Champlain, poste autrefois occupé par M. Marin Dion. Nous nous sommes procurés les services de M. Elzér Lavoie, depuis plusieurs années, employé chez M. Wm Carrier, marchand de Fleurs. Nous espérons que les cultivateurs et les marchands de la campagne voudront bien encourager ce nouvel établissement. Nous aurons toujours en main, Fleur de cette qualité, Blé de semence de Manitoba, le plus productif pour la Province de Québec ; Blé Fife et autre Blé, Avoine, Graine blanche, Son, Saindoux, Fois, Grains de maïs, Trèfle, etc, etc. Nos prix seront des plus réduits et les effets seront expédiés à bord des vapeurs, goëlette et chaux sans charge extra. Nous profitons de cet avis pour remercier le public en général, de l'encouragement qu'il a bien voulu nous donner jusqu'à ce jour et nous comptons de recourir sur ce bienveillant encouragement.

Rousseau & Bernier. MARCHANDS DE FLEUR, GRAINS ET PROVISION, Nos 116, 118, 120, Rue St-Paul, BASSE-VILLE, Bâtisse Lemoine, en face du Marché Champlain, poste autrefois occupé par M. M. Dion. 18 avril 1884—3m EC 128

ASSOCIÉ DEMANDÉ. On demande un homme actif comme associé dans une manufacture faisant un commerce considérable et donnant de bons profits. Capital requis à peu près \$2000. Pour toutes informations s'adresser à W. G. L. PAXMAN, St-Roch, 654. 29 mai 1884—o

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent à l'ENGORGEMENT des INTÉSTINS, telles que : Manganisme, d'appétit, Migraine, Constipation, Amas de Bile, Congestions du Foie, du Poumon et du Cerveau, etc. TRÈS DÔTES ET CONTREFAITS Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs, avec le mot VÉRITABLES. 1/50 la 1/2 boîte (50 grains)—3 fr. la boîte (100 grains)—NOTÉ dans chaque boîte. A Québec : Pharmacie de M. MORIN, et les bonnes Pharmacies.

CHARBON! CHARBON! Pour les familles, les institutions, les usines, les bateaux à vapeur et les forgerons. PH. GINGRAS & Cie, No 119, rue St-Pierre, Basse-Ville. Les soussignés ont l'honneur d'adresser leurs plus sincères remerciements aux nombreux clients qui ont si généreusement patronisé leur maison depuis sa fondation et comptent sur la continuation de leur bienveillant patronage, d'autant plus qu'un des associés, M. Philippe Gingras, de mise leur nouvelle raison sociale, a fait un voyage aux Etats-Unis, l'hiver dernier, spécialement pour faire le choix de la meilleure qualité de charbon pour l'approvisionnement des familles, tenant à se procurer ce qu'il y a de mieux en fait de charbon de première marque, et à des prix très raisonnables. Ainsi, les propriétaires d'usines, de bateaux à vapeur, de forges, toutes les familles et les institutions peuvent se procurer toute espèce de charbon de première qualité et à bon marché en s'adressant aux bureaux des soussignés, No 119, rue St-Pierre, Basse-Ville. Les soussignés ont l'avantage de posséder un magnifique entrepôt dans lequel tout leur charbon se trouve à l'abri de l'intempérie des saisons. C'est là un immense avantage qu'on obtient rarement ailleurs. Au public d'en profiter. Ph. GINGRAS & Cie. 21 mai 1884.—3m 623

Haute Nouveauté PRINTEMPS ET ETE. Mme Ronan. Informe ses anciennes pratiques et le public en général qu'elle a transporté son établissement au No 113, Rue St-Jean, H.-V. (Près la porte St-Jean, vis-à-vis chez M. McWilliam.) et qu'elle vient de recevoir l'assortiment le plus riche, le plus beau et le mieux choisi de CHAPEAUX POUR DAMES. Toujours en étalage un grand assortiment de Chapeaux garnis, dans les dernières goûtes et de toutes les nouvelles nuances, ainsi que FLEURS, RUBANS, PLUMES, etc. Un lot considérable de Chapeaux de paille de couleur depuis 40 cts en montant. Les Chapeaux sont faits d'après les formes les plus nouvelles, les plus distinguées et dans les meilleurs goûtes. C'est le moment pour les dames de venir voir que les prix et les variétés n'ont pas de rivaux. On demande immédiatement plusieurs apprentis. 26 mai 1884—1m 3fs 636

Fruits de Serres. Raisin Choisi d'Almeria, Oranges Algérienne, Citrons de Messine, — A VENDRE PAR — A. WATTERS. Poêles à Pétrole! Poêles à Pétrole! LE FLORANCE. Ne choisissez pas votre poêle à pétrole avant d'avoir bien examiné les avantages de ce poêle « Florance ». Chauffage régulier, pas de fumée, même dans un fort courant d'air. C'est le poêle le plus en usage dans les yachts, pour pique-niques, etc. Notre fourneau perfectionné cuit également des plats comme des autres. Le pain, les gâteaux, et la pâtisserie, cuits dans le fourneau « Florance », excellent en qualité ainsi que tous les autres. Rôtis, fritures, bouillis, grillés, fer à repasser, enfin toute espèce de travail culinaire ou de blanchissage, se fait d'une manière insurpassable. Huile Astrale, huile de pétrole, livrées à toute adresse en ville ou dans le voisinage. Huile pour les Phares, adoptée spécialement pour les poêles à l'huile et qui n'est pas explosive. Dépôt d'huile astrale et de lampes. 50, RUE LA FABRIQUE. JNO F. HOSSACK 20 mai 1884—1m. 618

Télégraphie Générale

(SERVIR DE LA PRESSE ASSOCIÉE.)

ANGLETERRE.

Londres, 6.—Le gouvernement a attiré l'attention des autorités françaises sur l'immunité dont jouissent les dynamitards à Paris.

Londres, 6.—On discute la décision du gouvernement au sujet des assemblées publiques en Irlande. Le Globe reproche au gouvernement de "protéger les faiseurs de sédition et ceux qui préchent l'inimitié et le désordre dans le Ulster." Il dit que sa conduite est une concession flagrante faite à Parnell; concession qui ne peut s'expliquer que par une exigence de parti.

L'amiral Hemeth raconte qu'il a été bien reçu par les Abyssiniens. Il croit que les négociations ouvertes avec le roi réussiront et qu'elles auront pour résultat le secours de Kossala.

A la Chambre, Thomas Duckham, député libéral, a demandé au gouvernement d'adopter des mesures pour protester publiquement contre la falsification des fromages américains.

Le chancelier du duché de Lancaster dit que les enquêtes faites par le gouvernement ont confirmé ce qui se dit au sujet des composés dangereux que l'on fait entrer dans les produits de laitage ou l'oleo margarine qui se vend à New-York.

Le comte de Granville a adressé au ministre de l'Intérieur, une note qui a rapport à la souscription ouverte en Amérique, pour favoriser l'achat de la dynamite que l'on emploie si bien en Irlande.

Grâce à l'opposition faite par les landlords et les membres de la nation, la Chambre des Communes a retiré le bill sur la vente des terres en Irlande.

FRANCE.

Paris, 6.—Il paraît que les prétendus honneurs rendus au comte de Paris, par le ministre Morton, a fait le sujet d'une interpellation au gouvernement, au sénat et à la chambre des députés.

On annonce que le comte Fredetick William, prince du Hanovre, a abjuré le lutheranisme pour professer la religion catholique.

Rocheport, dans l'Intransigeant, engage les députés radicaux, à protester contre l'assistance portée aux détectives anglais par la police parisienne pour capturer les réfugiés irlandais.

Egypte.

Le Caire, 7.—Il est rumour que le général Gordon s'est embarqué par le Nil sur un vapeur.

États-Unis.

Tilden.

Louisville, 6.—Henry Watterson dit que Tilden n'accepterait pas la présidence, encore bien moins la mise en nomination et ceci sera communiqué officiellement à la convention de l'état de New-York.

Convention de Chicago.

4 tours de scrutin.

ENTHOUSIASME INDESCRITIBLE.

LE PRÉSIDENT ARTHUR DONNE SON APPUI A BLAINE.

BLAINE ELU PAR 544 VOIX.

Chicago, 6 juin.—La Trioune dit que la démonstration et le vote qui ont eu lieu à l'ajournement d'hier soir montrent la grande force de Blaine et indiquent qu'il sera élu.

L'Inter Ocean dit que la situation n'est pas pratiquement changée; que les délégués du sud demeurent fermement attachés au parti d'Arthur, et que les forces de Blaine se concentrent avec une grande tenacité. Il ajoute que les partisans de Sherman, de Logan et d'Edmunds attendent une défection dans les rangs du parti d'Arthur et de celui

de Blaine. On est généralement sous l'impression que l'on n'en viendra pas à un résultat aujourd'hui à moins que l'on ne fasse une deuxième séance. Les partisans de Blaine prédisent sa nomination pour le deuxième ou le troisième tour de scrutin. Les représentants de l'Ohio au contraire annoncent le succès de Sherman pour le 3e ou 4e tour de scrutin. Une foule immense se presse aux abords de la salle de la convention. Le maire a télégraphié pour avoir une force de police additionnelle afin de tenir le passage libre à ceux qui sont admis aux séances.

10 h. 55.—Il y a maintenant près de 10,000 personnes dans la salle et 3 à 4,000 sont restées en dehors.

On dit que l'Indiana donnera 19 votes pour Blaine et 11 pour Arthur au premier tour afin d'en avoir autant que possible pour Harrison au deuxième. Les partisans de Blaine ont décidé de voter contre toute résolution d'ajournement tant qu'un résultat n'aura pas été obtenu. Par contre les partisans d'Arthur essaieront de faire l'ajournement après quelques tours.

11.20 heures.—L'ordre des états ayant été appelé, comme suit: Alabama, 1 pour Blaine, 1 pour Arthur, 17 pour Arthur; Arkansas, 8 pour Blaine, 4 pour Arthur, 1 pour Edmunds; Californie, 16 pour Blaine, 6 pour Blaine; Connecticut, 12 pour Hawley; Delaware, 5 pour Blaine, 1 pour Arthur; Floride, 7 pour Arthur, 1 pour Blaine; Kansas, 12 pour Blaine, 1 pour Logan, 4 pour Hawley; Louisiane, 10 pour Arthur, 2 pour Blaine, 3 pour Logan; Georgie, 24 pour Arthur; Illinois, 40 pour Logan, 3 pour Blaine, 1 pour Arthur; Indiana, 18 pour Blaine, 9 pour Arthur, 2 pour Sherman, 1 pour Edmunds; Iowa, 26 pour Blaine; Kentucky, 16 pour Arthur, 5 pour Blaine, 2 pour Logan, 1 pour Lincoln, 1 pour Sherman; Maine, 12 pour Blaine; Maryland, Blaine 10, Arthur 6; Massachusetts, Edmunds 29, Arthur 2, Blaine 1; Michigan, Blaine 15, Edmunds 7, Arthur 2, Sherman 2; Minnesota, Blaine 7, Edmunds 6, Arthur 1; Mississippi, Arthur 17, Blaine 1; Missouri, Arthur 10, Logan 10, Blaine 5, Edmunds 6; New Jersey, Blaine 6, Lincoln 2, John Sherman 16; New York, Lincoln 1, Edmunds 12, Blaine 28, Arthur 31; Oregon, Blaine 6; Pennsylvania, Edmunds 1, Logan 1, Arthur 11, Blaine 47; Rhode Island, Edmunds 8; Caroline du sud, Blaine 1, Arthur 17; Tennessee, Logan 1, Blaine 7, Arthur 16; Texas, Blaine 13, Arthur 11; Virginie, Blaine 12; Wisconsin, Edmunds 6, Arthur 6, Blaine 10; Dakota, Blaine 2; Arizona, Blaine 2; District Columbia, Blaine 1, Arthur 1. Total pour le premier tour du scrutin, Blaine 332; Arthur 278; Edmunds 83; Logan 63; Sherman 30; Lincoln 4; Gen. Sherman 2; Hawley 12.

12.30 hrs.—La convention a pris le 2e tour du scrutin; il diffère du premier comme suit: Alabama, 17 pour Arthur, 2 pour Blaine, 1 pour Logan; Arkansas, Blaine a gagné 3 votes, Arthur perdu 1, Edmunds perdu 2; Californie, Connecticut, Delaware, Floride, Georgie, Illinois n'ont pas changé; Indiana, Blaine a gagné 4, Arthur perdu 1, Edmunds perdu 3; Kansas, Blaine a gagné 1, Arthur perdu 2; Logan a gagné 2, Sherman perdu 2; Kentucky, Arthur a gagné 1; Indiana, Iowa sans changement; Kansas étant appelé de nouveau, Blaine a gagné 1, Arthur perdu 2, Sherman perdu 2, Logan a gagné 2, Harvey a gagné 1; la liste du Kentucky étant appelé, Arthur a gagné 1 Blaine perdu 1; Louisiane, Blaine a gagné 2, Arthur perdu 1, Logan perdu 1; Maryland, Blaine a gagné 2, Arthur perdu 2; Massachusetts, Arthur a gagné 1, Edmunds perdu 1; Michigan, Arthur a gagné 2, Edmunds perdu 2. Jusqu'à la Louisiane inclusivement Blaine a gagné 10 votes; Missouri, Blaine a gagné 2, Edmunds perdu 1, Logan perdu 1; New Hampshire Arthur a gagné 1, Edmunds perdu 1; Caroline du Nord, Blaine a gagné 1, Arthur perdu 1; Ohio, Blaine a gagné 2, Sherman perdu 2. A la fin du deuxième tour Arthur avait perdu 7 votes, Blaine a gagné 15, Edmunds perdu 7, Logan perdu 6. Total: Arthur 276, Blaine 349, Edmunds 85, Logan 61, Sherman 28, Hawley 13, général Sherman 2, Lincoln 4. Il y eut des hurrahs au progrès de Blaine.

On a fait un troisième tour dont voici le résultat officiel: Arthur 274, Blaine 375, Edmunds 69, Logan 53, John Sherman 25, Hawley 13, général Sherman 2, Lincoln 8.

Il y a de forts indices que Blaine sera élu. Ses amis croient qu'au prochain tour du scrutin, tous les votes de l'Illinois lui viendront. Grande confusion, l'excitation s'accroît par le fait qu'une douzaine de délégués réclament une vérification. Le président s'efforce en vain de rétablir l'ordre. Une motion d'ajournement a été rejetée. Les progrès de Blaine et l'attente que les votes en faveur de Logan vont lui revenir, provoque des hurrahs et porte l'enthousiasme à son comble.

A 2.30, on fait un quatrième tour de scrutin, l'Illinois donne tout son vote pour Blaine, ce qui avec les votes précédents lui donne 414, par conséquent majorité sur toute la convention. Au cours du vote, Blaine gagne encore sur plusieurs états. Le Missouri lui donne

tous ses votes. A ce tour le nombre des votes en faveur de Blaine dépassera 500. Bingleigh, de la part des amis d'Arthur fera une motion pour que la nomination soit faite à l'unanimité. On dit que la vice-présidence sera offerte à Logan.

Blaine devra son élection au vote de la Pennsylvanie.

Voici le relevé officiel du quatrième tour de scrutin: Arthur, 207; Blaine, 544; Edmunds, 41; Logan, 75; Hawley, 15; Lincoln, 2. Avant que l'on eut donné lecture des derniers chiffres la foule se précipita dans la salle avec des cris de triomphe; on entendait à l'extérieur les fanfares et le bruit du canon. La nomination a été faite unanimement.

La dépêche suivante, venant du président Arthur, a été lue par M. McPherson de Pennsylvanie

Washington, D. C, 6 juin.

Au Président de la convention de la représentation nationale,

Le président a envoyé la dépêche suivante à M. Blaine (Signé) J. M. PHILLIPS, Sec. Privé.

A l'Hon. J. G. Blaine, Augusta, M. E. Comme candidat du parti républicain vous recevrez mon appui le plus dévoué et le plus cordial.

(Signé) CHESTER A. ARTHUR.

Cette communication a été accueillie par de grands applaudissements et la convention s'est ajournée jusqu'à 8 heures. A 8 heures Logan a été élu vice-président. Il a reçu le vote unanime de tous les Etats, sauf New-York qui a donné un vote pour Fonaker et 6 pour Gresham.

La convention a été ajournée sine die. Chicago, 6.—Grâce à l'excitation et à l'intérêt qui ont été aujourd'hui portés au plus haut degré à la convention, lors de la nomination de M. Blaine, il y avait ce soir un immense auditoire à la séance. Elle e été marquée cependant par l'absence de tout autre sentiment que celui d'une vaine curiosité.

A 8.15 hrs. le président a annoncé que la prière serait dite par le Rév. Dr. Chs. O'Reilly, de Détroit. Le Dr O'Reilly est le trésorier de la ligne nationale Irlandaise en Amérique et est le premier catholique qui ouvre la convention nationale républicaine.

Après la prière le président appela les noms des membres du comité national qui n'avaient pas encore été appelés. Une résolution fut passée pour permettre aux comités du centre de nommer des membres du comité national. On adopta aussi une résolution pour limiter la durée des discours pendant la convention à 10 minutes. Puis le secrétaire procéda à l'appel de la liste des Etats. Jusqu'à ce qu'il en vint à l'Illinois il n'y a pas eu de réponse mais alors le sénateur Plumb, du Kansas, s'avance et proposa le nom du général Jno. A. Logan, secondé par le juge Houck, du Tennessee, Tursby, du Nebraska, Lee, de Pennsylvanie, Horr, du Michigan, et Clancy, de la Caroline du Nord. Une motion fut faite pour demander de mettre de côté la règle et d'élire Logan par acclamation. Cette motion a été mise aux voix et a réuni la majorité, mais comme il est nécessaire qu'elle réunisse les deux tiers des voix, le président a ordonné d'appeler de nouveau la liste afin de s'assurer du vote des deux tiers.

Le président Arthur disait ce soir que les nouvelles de la convention ne l'avaient pas pris par surprise, sachant combien la politique est sujette à ces revirements et il a plaisamment fait allusion à la loi des compensations qui peut être mentionnée dans le cas présent. Quant à la position qu'il entend prendre à la prochaine brigade des suffrages, elle est sincèrement retracée dans le télégramme qu'il a adressé à Blaine immédiatement après sa nomination. Il ne pouvait pas mieux montrer ses sentiments qu'on faisait voir ce qu'il avait écrit alors et il exhiba des copies de dépêches envoyées au sénateur Cutton et une à Blaine lui-même pour le féliciter de sa nomination.

Le char Pullman part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi et se rend directement à Halifax, celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

On peut obtenir des billets ainsi que des informations sur le parcours du chemin de fer et sur les taux de passage et de fret, de T. D. Verdère, 49, rue Dalhousie, Québec.

D. POLTINGER, Surintendant en chef. Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B. 28 Mai 1884 }

30 mai 1884—EC

Chemin de fer du Nord

A PARTIR DE LUNDI, 17 SEPTEMBRE 1884. Les trains circuleront comme suit:

PORT DE QUEBEC. ARRIVAGES. 6 juin.

Str Grecian, Le Gallais, Glasgow, Allan Rae et cie, 176 passagers et cargaison générale pour Montréal et l'Ouest. Str John Knox, Bradley, Middleboro ou Tees, Dobell et cie, tuyaux. Str Oxenholme, Williams, Liverpool, G Patterson, bêtes à cornes. Navire F. I. Hof, Johannessen, Stavanger, Dobell et cie, lest. Barque Swalen, Sorenson, Sandefjord, Price frère et cie, lest. (Cette barque entrera en chargement à St Thomas, Montmagny.)

EN CHARGEMENT 6 juin. Barque Ilmator, Bonde, pour Limerick, par Wilson et cie, au foalon Ottawa.

ACQUITTES

6 juin.

Star Circassian, W F Smith, Liverpool, par Allan, Rae et cie. Str Grecian, Le Gallais, pour Montréal, Allan, Rae et cie, balance cargaison. Star Oxenholme, Williams, pour Montréal, balance de cargaison.

Barque Gunbild, Olsen, pour Londres, Bryant, Powis et Bryant, bois.

Beta, pour Londres, par Bryant Powis et Bryant, bois.

Nathan, Hamel, pour Philadelphie, la St Lawrence Lumber Co, boites.

Mersey, capt Farlane, pour Bewick ou Tween, Smith, Wade et cie, bois.

Navire Louisa, Griffiths, pour Queens-town, par G W Webster, bois.

Alice, Jacobsen, pour Londres, par R R'Dobill et cie, bois.

Agathe, Hanseu, pour Cork, Smith, Wade et cie, bois.

Zulette, J S Skelly, pour West Hartlepool, Smith, Wade et cie, bois.

Venezuela, Darkee, pour Liverpool, par E H Duval, bois.

Barge Virginie, Louis Bertrand, pour Burlington, bois.

Golette Marie Georgiana, Sauvageau, pour Trois Rivières, par Z Marchand.

P Cormier, capt Cormier, pour Borel, par le capitaine.

Florence, P Bergeron, pour Anticosti, par H Dinning et cie.

Chaland Clairville, Fcs Dussault, pour Burlington, par Price frère et cie, bois.

ELZÉAR FORTIER. 20 mai 1884.

CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL 1884 ARRANGEMENTS D'ÉTÉ 1884

A PARTIR DU LUNDI 3 JUIN, LES trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit:

LAISSERONT LA POINTE-LEVIS.

Pour Halifax et St-Jean..... 8 00 A. M. Pour la Rivière-du-Loup..... 1.30 P. M. Pour la Rivière-du-Loup..... 6 00 P. M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS. De la Rivière-du-Loup..... 5.40 A. M. De la Rivière-du-Loup..... 6.00 P. M. De Halifax et St-Jean..... 8.00 P. M.

Le char Pullman part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi et se rend directement à Halifax, celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

On peut obtenir des billets ainsi que des informations sur le parcours du chemin de fer et sur les taux de passage et de fret, de T. D. Verdère, 49, rue Dalhousie, Québec.

D. POLTINGER, Surintendant en chef. Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B. 28 Mai 1884 }

30 mai 1884—EC

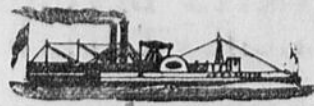
Bulletin Maritime.

PORT DE QUEBEC. ARRIVAGES. 6 juin.

Str Grecian, Le Gallais, Glasgow, Allan Rae et cie, 176 passagers et cargaison générale pour Montréal et l'Ouest. Str John Knox, Bradley, Middleboro ou Tees, Dobell et cie, tuyaux. Str Oxenholme, Williams, Liverpool, G Patterson, bêtes à cornes. Navire F. I. Hof, Johannessen, Stavanger, Dobell et cie, lest. Barque Swalen, Sorenson, Sandefjord, Price frère et cie, lest. (Cette barque entrera en chargement à St Thomas, Montmagny.)

EN CHARGEMENT 6 juin. Barque Ilmator, Bonde, pour Limerick, par Wilson et cie, au foalon Ottawa.

Traverse de l'Île d'Orléans.



LE VAPEUR "ORLEANS,"

CAPITAINE BOLDUC,

Et après JEUDI, le 5 JUIN, laissera comme suit, jusqu'à avis contraire, le temps et les circonstances le permettant:

Table with 2 columns: DE L'ÎLE, DE QUÉBEC. Dates and times for departures.

LES DIMANCHES. 11.30 A. M. 1.30 P. M. 1.45 P. M. 2.30 P. M. 3.15 P. M. 4.00 P. M. 5.00 P. M. 6.00 P. M. 7.00 P. M.

Arrêtant à St-Joseph en allant et revenant. Tous les jours de fête ce bateau fera un voyage de l'Île d'Orléans à 8 heures A. M. 5 juin 1884—C O E 141

Traverse de St-Romald et Sillery.



Le nouveau vapeur "LEVIS"

CAPT. DESROCHER, Gérant.

Et après JEUDI le 15 MAI laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit:

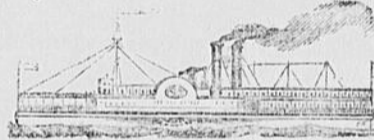
Table with 2 columns: NEW-LIVERPOOL, QUÉBEC. Dates and times for departures.

LES DIMANCHES. 2.30 P. M. 1.30 P. M. 2.30 P. M. 3.30 P. M. 6.00 P. M.

Arrêtant à St-Romald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et descendant. Tous les samedis il y a un voyage de St-Romald et Sillery à Québec à 7 heures am. 2 mai 1884—C O E 141

LA COMPAGNIE DE

Navigation Richelieu et Ontario



LIGNE DE LA MALLE ROYALE

— ENTRE —

QUEBEC ET MONTREAL

Cette magnifique ligne est composée des steamers de première classe suivant, savoir:

QUEBEC ET MONTREAL. Le MONTREAL, capt. L. H. Roy, partira du quai Napoléon, tous les LUNDIS, MARDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M.

Le QUEBEC, capitaine R. Nelson, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M. arrêtant aux ports intermédiaires, et arrivant à bonne heure le matin.

ENTRE

MONTREAL et TORONTO

Les steamers

CORSICAN, ALGERIAN, et CORINTHIAN,

Un de ces steamers quittera, tous les mardis, jeudis et samedis, le Bassin du Canal à 9 heures, et Lachine à l'arrivée du train qui part de la gare Bonaventure à midi, pour

TORONTO

Et les ports intermédiaires, opérant un raccordement direct à Prescott et Brockville

Avec les chemins de fer d'OTTAWA, PERTE, ARNPRIOR, etc ; à TORONTO

Avec les chemins de fer qui conduisent à tous les points de l'Ouest.

On peut se procurer des billets de passages et des cabines chez R. Stocking, en face de l'hôtel St-Louis et au bureau de la compagnie, quai Napoléon.

A. DESFORGES. 19 mai 1884.—2. n 546

Vertical text on the left margin containing various small notices and advertisements.

DERNIERE EDITION

Nouvelle Enquete

Incident remarquable à la séance parlementaire, hier soir.

La Chambre venait de concourir sur les divers articles du budget supplémentaire, lorsque le député de Chambly, a fait de son siège l'importante déclaration suivante, et comme conclusion demandé une enquête contre l'hon. M. Mercier. Voici le texte officiel de cette déclaration :

Michel Desjardis, Stanislas Martel, député pour la division électorale de Châteauguay, se lève de son siège et fait la déclaration suivante :

Qu'au commencement du mois de mai 1883, l'hon. Joseph Alfred Mousseau était premier-ministre de cette province et représentant du comté de Jacques-Cartier dans l'Assemblée législative ;

Que son élection, pour le dit comté, était contestée devant les tribunaux par des procédures dans lesquelles sa qualification était demandée, procédures instituées à l'instigation de l'honorable Honoré Mercier, représentant, dans cette chambre le district électoral de St Hyacinthe, non pour revendiquer le respect des lois, la morale publique et la dignité de cette législature, mais dans le but de se procurer des sommes d'argent pour son profit et avantage personnels ;

Que, de fait, le ou vers le 5 mai 1883, le dit Honoré Mercier a demandé et accepté une somme de cinq mille piastres, moyennant laquelle il s'engagea à discontinuer les procédures instituées à son instigation, pour conduire à la déqualification de l'honorable Joseph Alfred Mousseau ;

Que ces cinq mille piastres ont été payées au dit Honoré Mercier, membre de cette chambre, dans les premiers jours du mois de mai 1883, et qu'immédiatement après la réception de cette somme de cinq mille piastres, les procédures en déqualification contre l'honorable J. A. Mousseau furent abandonnées et retirées par les soins du dit Honoré Mercier ;

Que le dit Michel Desjardis Stanislas Martel est informé de ces faits d'une manière croyable et se croit sincèrement en état de les prouver.

On a choisi comme membres de ce nouveau comité d'enquête MM. Desjardis, Nantel, Asselin, Watts et Lemieux.

Une grande assemblée des électeurs du comté de Mégantic doit avoir lieu demain, à Somerset.

A TRAVERS LA VILLE

Ordinations

Ce matin, à la Basilique, Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, a fait les ordinations suivantes :

Au sous-diaconat. — MM. Edmond Verret, Henri Defoy et Auguste Vézina, de l'archidiocèse de Québec ; M. Oct. Turgeon, du vicariat apostolique de Nebraska.

A la prêtrise. — MM. Joseph Alphonse Feuillet, Clément Lesclère, Isidore Grégoire Deblois, Joseph Richard, Joseph Marie Alphonse Genest, Siméon Hubert Lessard, François Xavier Tessier Laplante, Joseph Théophile Turcotte, Patrick Bernard O'Flynn, Arthur Gaudin Brousseau, Hyppolite Bernier, Henri Alfred Dionne, Auguste Ouellet, Charles Gagné et Luc Lévesque, de l'archidiocèse de Québec ; M. Jean Casimir Drolet, du diocèse d'Ottawa ; M. Théophile Trudel, de l'archidiocèse de Québec ; M. Thomas Callen, du vicariat apostolique de Nebraska ; M. Philogène Lemay, de l'archidiocèse de Québec.

M. l'abbé Casimir Drolet dira sa première messe demain, à la Basilique.

M. l'abbé Brousseau la dira à l'église paroissiale de St-Roch, et M. l'abbé Lévesque à la Congrégation de St-Roch.

M. l'abbé Hyppolite Bernier chantera sa première messe à l'église Notre-Dame de Lévis.

Visite pastorale A midi et demi, aujourd'hui, les cloches de la Basilique annonçaient le départ de Mgr Dominique Racine pour la visite pastorale de l'archidiocèse.

Personnel L'hon. M. A. P. Caron, ministre de la milice, est à Québec.

Informations demandées Toute information concernant une dame résidant à Québec, née McNeil et fille de feu John McNeil, sera reçue avec reconnaissance par H. H. Carpentier, d'Alpens, comté d'Alpena, Michigan, E. U.

Confirmation La cérémonie de la confirmation a eu lieu hier matin à la Basilique.

Mgr D. Racine a confirmé 65 petits garçons et petites filles. La messe a été dite par M. l'abbé Dupuis.

Le représentant des parrains des enfants était M. l'abbé F. H. Bélanger, vicaire à la Basilique, et Mme Jolicœur, présidente de la société de la Sainte-Famille, représentant les marraines.

Il y a eu chant et musique, pendant la cérémonie. Mgr de Chicoutimi a aussi donné la confirmation, hier après midi à la chapelle St-Jean, aux enfants qui ont fait leur première communion le 28 mai et leur deuxième communion hier matin.

Enquête A l'enquête tenue ce matin par le coroner Belleau, sur le cadavre trouvé hier, près du quai Allan, il a été rendu un verdict de "trouvé noyé." Il est bien certain que ce cadavre est celui d'un matelot.

Protection des animaux Hier, côte du Palais, un pauvre cheval dont les épaules étaient saignantes, montait un voyage de bois. L'animal, qui paraissait exténué, a tout à coup refusé d'avancer, et au lieu de lui laisser prendre le repos dont il avait besoin, son brutal maître s'est mis à le frapper jusqu'à ce que, par un effort désespéré, il se soit rendu en haut de la côte.

Ces scènes arrivent malheureusement trop souvent à Québec, où les ardeurs difficiles pour les chevaux abondent, et où l'on devrait par conséquent manifester plus de pitié que partout ailleurs pour ces nobles bêtes.

Une surveillance rigoureuse devrait être exercée par la police à ce sujet. A propos de protection des animaux, nous ne saurions trop nous élever contre l'octroi par les autorités de permis pour exhiber des ours au autres animaux savants par les rues. Nous ne sachons pas qu'il soit plus permis de maltraiter un animal sauvage qu'un animal domestique.

Or n'est ce pas les maltraiter que de leur faire exécuter du math au soir des gambades sur le sol pierreux et si accidenté de notre ville ? Ces animaux sont quelquefois fatigués à tel point qu'ils deviennent furieux. On apaise alors leurs sourds grondements par un coup de bâton, sur le museau.

Ce spectacle amusé sans doute les gamins et les badauds, mais il écoeure et révolte la plupart des gens. Chute de cheval Vendredi, un des soldats de l'Ecole de cavalerie a fait une chute de cheval, à Lévis, en voulant sauter une barrière ; il s'est fracturé une côte. On l'a transporté à l'hôpital de la Citadelle. Son nom est MacLougall.

Mort en mer Des informations reçues hier en cette ville, annonçaient que la barque George Gibroy, partie de Grenock le 9 mai, avait passé à la Rivière du Loup, et qu'elle était commandée par le second du bord, le capitaine Watt étant mort en mer, douze ou quatorze jours avant. Le défunt paraissait mal à l'aise lorsque le vaisseau partit de Grenock, et sa femme décida de l'accompagner, afin de l'assister si son état empirait.

L'inhumation aura lieu à Québec. Militaire Les hasards canadiens de la Reine ont été passés en revue, hier après midi, sur les plaines d'Abraham, par le lieutenant-colonel Duchesnay accompagné du lieutenant-colonel Cotton et de son adjoint Forrester.

Cette brillante cavalerie, qui était commandée par le lieutenant-colonel Forsyth était fort nombreuse, et a exécuté admirablement les manœuvres les plus difficiles. Elle a ensuite paradé dans les principales rues.

Le nouvel aqueduc Une nouvelle cargaison de tuyaux destinés au second maître conduit, est arrivée dans notre port, et il doit en arriver une autre incessamment. Ces tuyaux vont être déposés au quai des Commissaires.

Biabille La nuit dernière, le télégraphe d'alarme a donné le coup de minute à minute et trente-cinq minutes. Serait-on sur le point de changer encore une fois l'heure adoptée il n'y a pas longtemps, pour celle d'un autre méridien ?

Musique sur la terrasse Si le temps le permet, la musique de la batterie à jouera ce soir les morceaux suivants : Pas redoublé—5th Cavalry.....Bayer Ouverture—Baner and Diechler.....Supplé Valer—Estudiantina.....Walden et Pot pourri—Travis a.....Verdi Valse—Mantrenoir Noirs.....Bucalossi Galop—Matrosen.....Neiboy

Tentative de suicide Hier après midi, à Montréal, un nommé Joseph Fortin, âgé de 25 ans, et dont la famille demeure, a-t-il dit, à Lévis, a tenté de se suicider dans une maison mal famée de la rue St-Constant.

Il a dit à la police qu'on est allé chercher, que la blessure qu'il s'était infligé à la tête avec son revolver, était purement accidentelle ; mais les gens de la maison prétendent qu'avant d'entrer dans la chambre où l'affaire a eu lieu, il a dit qu'il désirait être seul, attendu qu'il voulait se tuer.

Son revolver et une boîte de cartouches ont été confisqués, et il a été admis de suite à l'hôpital Notre-Dame. La balle est entrée au dessus de la tempe droite, et n'a pu encore être extraite. La blessure néanmoins ne semble pas dangereuse.

Fortin pensionnait chez un nommé Doré, au No 227 de la rue Richmond. Tout dernièrement encore, il était employé comme accoupeur de chars sur le Grand-Tronc.

Museum Royal La plus grande troupe d'étoiles qui existe, donne en ce moment des représentations à la salle Jacques Cartier. Les 3 Hebert, les champions de l'univers comme acrobates, sont simplement merveilleux. Ils défont tous leurs confrères d'exécution leur tour vertigineux et ils sont prêts à déposer un enjeu de \$10,000. MM. Sparrow et Coleman, qui ont les premiers implanté le théâtre à dix sous à Québec, méritent la plus grande somme de patronage possible, et elle ne leur fera certainement pas défaut.

Le pèlerinage de demain Ne pas oublier que c'est demain le pèlerinage annuel de la Société Ste Cécile.

Départ à 6 heures. Prix général 50 cts aller et retour. Enfants 25 cts. Retour à Québec sur les 9 heures du soir.

Les pèlerins sont priés de se rendre punctuellement au bateau.

Echappe belle Ce matin un charretier nommé Léon Lortie fit sortir son cheval à reculons du porche du hangar de M. Read, rue St-André ; au moment où la charrette embarquait sur les rails du chemin de fer du Nord, la petite locomotive St-Roch passait, ayant plusieurs chars à sa remorque.

La voiture, prise de côté, a été mise en pièces, et le cheval a été gravement blessé, nous dit-on. Quant à Lortie, il lui est arrivé une chose qu'il se rappellera toute sa vie. On ne sait trop comment cela s'est fait, mais lorsque la voiture a été frappée, il a rebondi en l'air, et est retombé juste dans le char qui suivait la locomotive, et cela sans même se blesser. Il a été quelque peu abasourdi par sa pirouette et le choc, mais voilà tout.

Succès continuels ! Nous invitons nos lecteurs à lire attentivement l'annonce que nous publions sous ce titre. Ils y verront que le grand magasin de la rue St-Joseph continue d'être en vogue, et même que cette vogue augmente tous les jours.

L'affluence est considérable, et prouve que ceux qui y ont fait des achats n'ont pas été déçus. Avouons que l'attrait des montres et des pendules données

gratuits est irrésistible, et qu'on ne trouve pas ailleurs de tels avantages. Lisez l'annonce où sont inscrits les prix.

Purement végétal En premier lieu le bouton, ensuite la fleur, puis le fruit. Telles sont les phases diverses de quelques-uns des principaux ingrédients qui constituent un remède sûr et sans danger pour les cors. — L'Extraitur des Cors sans douleur de Putnam. Le jus des plantes très concentré et purifié, la gomme et le baume en proportions harmonieuses, le tout mélangé, produit le grand résultat. L'Extraitur de Putnam ne fait pas de plaie, n'empêche pas un homme de travailler pendant huit jours, mais il agit tranquillement, opérant jusqu'à parfaite guérison. Décrivez-vous des substitutions frauduleuses.

JE DONNERAI UN GABAN... THE "EBRIT" que "POUSSE MOUSTACHE" produira une moutarde épaisse en moins de DIX SEMAINES ou bien je rendrai l'argent à qui de droit. Prix de la recette, \$1.

Adresse : J. MURRAY McNEIL, London, Ont.

DRCS ROSSIGNOL — A St-Denis de Kamouraska, le 3 du courant, Madame Paul Rossignol, à l'âge de 28 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 6, vendredi, au milieu d'un grand concours de parents et amis.

SAGUENAY LIGNE DE LA MARIE ROYALE.

Vapeur pour le Saguenay, Tadoussac, Cacouana, Rivière-du-Loup et la Malbaie.

A partir du 20 courant, les célèbres vapeurs de première classe SAGUENAY, Capt. M. Lecours, l'UNION, Capt. Alex. Barras, pa l'iron du Quai St-Amand comme suit :

Les MARDIS et VENDREDIS à 7.30 A. M. — Le SAGUENAY pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! fait escale à la Baie St-Paul, la Malbaie, la Rivière-du-Loup et Tadoussac.

Les MÉRREDIS et SAMADIS à 7.30 A. M. — L'UNION pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! s'arrête aux Coudres, Eboulements, la Malbaie Cap, à PAIGLE (lorsque la chaise sera possible), la Rivière-du-Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean.

Ils partiront de la Rivière du Loup pour le Saguenay à 5 h. p. m. le même jour, et pour Québec les Mardis, Jendis et Samedi à 5 h. p. m., et le dimanche à 7 heures p. m.

BILLETS EN VENTE et cabines réservées, au bureau général des billets, en face de l'Hotel St-Louis, au bureau général des billets, en face de l'Hotel St-Louis, au bureau de navigation à vapeur du St-Laurent, quai St-André, et à bord des bateaux.

A. GABOURY, Secrétaire.

On se propose de mettre un troisième bateau sur la ligne au commencement de juillet. Avis sera donné prochainement.

7 juin 1884.

OUVERTURE! Nouveau Magasin de Marchandises Sèches, A l'ancien poste de M. Jacques Robitaille, épicier,

No 366, RUE et FAUBOURG ST-JEAN. GIGUERE & CIE,

Ont l'honneur d'informer leurs amis, et le public en général, de la vente et de la campagne, qu'ils ouvriront un magasin de nouveautés.

Jendis, le 5 du courant, Au No 366, rue et Faubourg Saint-Jean.

Les familles trouveront dans cet établissement un magnifique assortiment de marchandises au meilleur goût qu'il soit possible de trouver dans cette ligne de commerce.

Les sous-signés ont le regret de voir que le public vendra bien leur accordé une part de son intérêt à leur patronage.

Une vente est respectueusement sollicitée. GIGUERE & CIE. 4 juin 1884 — 1m 669

NOUVELLES MARCHANDISES

PAR LES DERNIERS STEAMERS.

NOUS prenons la liberté de vous annoncer que nous venons de recevoir un magnifique assortiment de marchandises pour le printemps.

TAPIS !

NOUS attirons votre attention sur le département de Tapis, qui est considérable et au complet.

TAPIS Bruxelles, Tapisserie ; les patrons sont des plus nouveaux et dans les derniers goûts. Tapis Ecossais, Impérial, Kidderminster, Napier, Jute, Coco, Bordure et Tapis à encadrements en Bruxelles, en Tapisserie, en Coco, en Caoutchouc. Toiles pour Tapis de toute largeur, Belans Ecossais, Canadien, Anglais et Américain.

Rideaux !

NOUS avons dans le même département un grand assortiment de Rideaux de Point, Mousseline à la verge et au patron, Repp, Damas laine et soie pour rideaux et couvertures de meubles, Tapis de table et de piano, Oretennes, Lambrequins, Corniches, Poles, Meubles en cuivre, Bagnettes en cuivre pour escaliers, Cordes et Glants de toutes nuances, Glaces de Mirrors de toute grandeur, Tables, Jardinières, Etagères, etc., etc.

Pour les Dames. NOUS gardons aussi une grande variété de Marchandises d'Étaps et de Fantaisie pour Dames, y les gants noirs gros grain, Soies couleurs, Soies brochées noires et de couleurs, Satins merveilleux, Moires antiques, Ornaments et garnitures, Plumes d'Australie blanches, noires et de couleurs, Rubans, Garnitures, etc., etc.

Aussi un grand assortiment d'articles pour Dames, telles que Mémoires, Parapentes, Cachemires, Canton Craple Persien Cord, Crêpe, etc., etc.

Pour Messieurs. TWEEDS Ecossais, Anglais et Canadien, Serge, Drap Noir, Casimir, Ulsters en Tweed imperméable, Chemises blanches et de couleurs, Coles, Cravates, Chapeaux de satin de Paris et de Londres, Chapeaux de Feutre, Casquettes Ecossaises, Gants, etc., etc.

GIANTS de Kid d'Alexandre noirs et de couleurs. Parfumeries et Savons de Lubin et de Piver, Eau de Cologne de Jean Marie Farina, Brosses à cheveux, à hardes, à dents, Peignes, Boîtes de toilette, etc., etc.

NOUS gardons aussi une quantité des plus variées de Valises, Porte-manteaux de toutes grandeurs. Aussi couvertures de lits, Matelas en crin et en laine.

CONDITIONS FACILES. Jos. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT, 62, COTE LA MONTAGNE. 17 mai 1884. — 1m c e d 154

AVIS

Aux Cultivateurs et aux Marchands de la campagne. Tannage à la Façon.

J'ai l'honneur de solliciter votre patronage en faveur de mon établissement de TANNERIE, qui, DEPUIS QUARANTE-CINQ ANS, donne la plus grande satisfaction à tous ceux qui me donnent des peaux à tanner.

Je ne fais que du CUIR DE PREMIERE QUALITE sous le rapport du tannage et du corroyage. Mes prix sont des plus réduits.

Les pratiques éloignées voudront bien m'expédier les peaux à tanner à bord des goélettes, steamers ou chemins de fer. Je vais les chercher moi-même au quai, et je les prends sous mes soins dès qu'elles sont arrivées. Je me charge aussi de porter la cuir à bord des goélettes, etc., dès qu'il est prêt.

Veillez me notifier quand vous m'avez vos peaux à bord. Correspondance sollicitée. A VENDRE — CUIR ROUGE constamment en mains

JOSEPH DUGAN, TANNEUR, 330-332, Rue St-VALIER, ST-ROCH, QUEBEC.